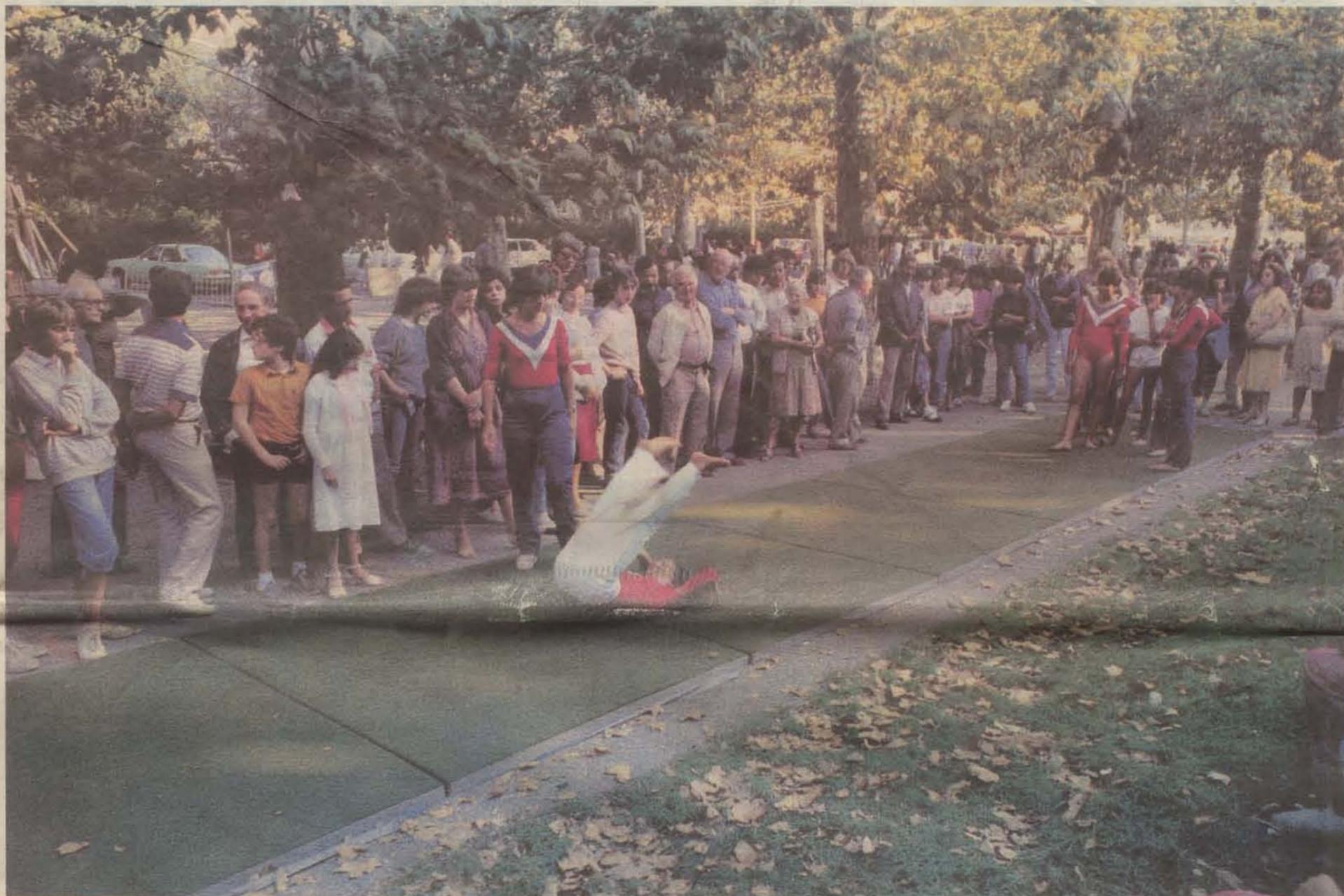


Montpellier

votre ville.

MAI 83 - n° 57

Journal d'information municipale



21 mai : Place aux Sports en Fête

En 2 Enjambées j'y vais !

Sommaire

Les Délibérations du Conseil Municipal . . .	p.2	Vie Associative	p.10
Le Billet du Maire	p.3	Place aux Sports en Fête	p.11-15
Les Commissions de travail du Conseil Municipal	p.4-5	Le 8 Mai	p.16
Coup d'Oeil sur les chantiers	p.6-7	Handicapés	p.17
Social	p.8	Le Festival de Danse	p.18-19
Scolaire	p.9	Programmation du Théâtre	p.20
		Salon de Peinture	p.21
		Les Rencontres Photos	p.22-23

Les décisions du Conseil Municipal

Séance du 25 avril 1983

Affaire 1 :
Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

Affaire 3 :
Désignation par le Conseil Municipal de délégués siégeant à la Commission de révision de la liste électorale de la Chambre des Métiers.

Affaires 4-5 :
Election de représentants du Conseil Municipal :
— à la Commission Départementale d'Urbanisme Commercial ;
— au Conseil d'Administration et Assemblée Générale de l'Office Régional de la Culture du Languedoc Roussillon.

Affaire 6 :
Acquisition à l'Etat d'un terrain situé Av. de Maurin, pour création d'un square de quartier.

Affaires 7-8-9 :
Personnel Municipal - Contentieux - Autorisation de défendre dans les affaires suivantes :
— syndicat FO/Ville, pour l'emploi de « Coordinateur de la Petite Enfance » ;
— Arrêté de révocation de M. STREBLER ;
— Nouvelle instance dans le contentieux MAS René.

Affaire 10 :
Versement d'une subvention à l'Association d'Animation et de Défense des intérêts des habitants de la Pompiègne et quartiers riverains.

Affaire 11 :
La Place Aristide Briand est dénommée « Place du Marché aux Fleurs ».

Affaires 12-13-14 :
La Garantie de la Ville est accordée à :
— l'Immobilier de l'Association Culturelle de Montpellier pour deux emprunts contractés pour des travaux au temple de la Rue Brueys ;
— la Société Héraultaise d'économie mixte de construction pour un emprunt contracté pour la construction de 112 logements à la Guirlande.

Affaires 15-16-17 :
Travaux d'équipements 1983 :
— emprunt de 30 000 000 F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
— emprunts de 10 000 000 F auprès de la Caisse d'Epargne de Montpellier ;
— emprunt de 50 000 000 F auprès de la Caisse d'Aide à l'Equipe des Collectivités Locales.

Affaire 18 :
Attribution de la prime de technicité 1982.

Affaire 19 :
Modification du tableau des effectifs du personnel municipal.

Affaire 20 :
Révision de la Convention passée avec l'U.E.R.E.P.S. (Unité d'Enseignement et de Recherche en Education Physique et Sports).

Affaire 21 :
Participation de la Ville aux travaux d'aménagement du chemin d'accès à la Foire Internationale de la Vigne et du Vin.

Affaires 22-23-24 :
Voirie - Mise à l'alignement.
Acquisition du terrain Mme Vve LANGA, Avenue du Val de Montferrand. Cession gratuite de terrain par M. ROQUES, Avenue du Val de Montferrand et la copropriété « Les Pimprenelles » Rue Buffon.

Affaire 25 :
Personnel Municipal - Recrutement par contrat d'un Attaché de Presse.

Affaires 26-27 :
Déclarations sur les dégradations :
— des écoles de la Ville ;
— des monuments publics.

Affaire 28 :
Vœu pour la libération du Docteur Philippe AUGOYARD.

LE BILLET DU MAIRE

« Savoir raison garder »

Les événements et dégradations conduits dans la Ville ces derniers temps, nous amènent à examiner ces problèmes tant au regard des libertés publiques que du civisme, voire de la morale.

Bien sûr, nul ne saurait remettre en cause les libertés individuelles et collectives, fruit de siècles de luttes, que sont la liberté de manifester, le droit de grève ou la liberté d'expression. Cependant liberté ne veut dire ni vandalisme ni exagération.

Prenons-en quelques exemples : récemment la Ville a connu des manifestations liées aux contestations sur l'évolution de l'enseignement. Nous n'avons pas l'intention de parler ici du fond. Des manifestations se sont produites et nombreux ont été les délégués étudiants qui ont demandé à être reçus à la Mairie. Tous ceux qui l'ont demandé l'ont été, tant des étudiants de Médecine, que de Sciences, de Lettres ou de Droit et Sciences Economiques. Nous avons également reçu, comme il est normal, les représentants des chefs de clinique en grève. Cette attitude ne nous permet que plus naturellement de condamner fermement les dégradations conduites par certains étudiants en pharmacie qui ne représentent seulement pas l'opinion générale et qui ont cru devoir envahir par la force la Mairie, forcer les portes qui étaient closes, faire plusieurs millions d'anciens de déprédation à l'intérieur, tout cela soi-disant pour obtenir un rendez-vous qu'ils auraient pu tout simplement demander par téléphone ou par lettre et qui leur aurait été accordé. Bien entendu, nous avons refusé un rendez-vous dans les conditions nouvelles créées, car il est bon de rappeler que les représentants élus d'une Ville ne sauraient, en aucun cas, s'incliner devant la force pure. Il est également regrettable qu'au cours de cette incursion de vandales, le drapeau de Montpellier ait été arraché et lacéré ainsi que le drapeau tricolore arraché et maculé de peinture. Ces faits déshonorent leurs auteurs. Il n'est pas inutile, également, de rappeler l'irresponsabilité de tous ceux qui apposent leurs affiches non pas sur les panneaux d'expression libre mis gracieusement par la Ville à cet effet, ni même, au pire, sur les murs mais croient devoir placer leurs affichettes sur les panneaux directionnels, sur les panneaux de sens interdit, etc...

Ces faits ne s'étaient pratiquement pas produits depuis plusieurs années. Au-delà du coût du nettoyage et des réparations, il y a les risques d'accidents voire mortels encourus par des automobilistes, cyclistes ou piétons qui s'engagent par erreur en sens interdit. Déjà des accidents véniels se sont produits. Nous demandons aux irresponsables qui se livrent à ces pratiques d'arrêter avant qu'il y ait un accident grave. Ces faits sont d'autant plus graves quand les affichettes sont le fait de ceux qui sont censés, par leur métier, être plus responsables que d'autres.

Les dégradations de monuments publics sont aux yeux de certains tout à fait normales. Faut-il rappeler que le nettoyage des « Trois Grâces », à titre d'exemple, coûte trois millions de centimes et que les dégradations commises depuis deux mois sur les murs des monuments publics coûteront aux Montpelliérains plus de 100 millions de centimes, c'est-à-dire l'équivalent de 1 % d'augmentation de la taxe d'habitation. Il y a également alarme sur le plan esthétique. N'oublions pas que le Monument de l'Arc de Triomphe, les Trois Grâces sont construits avec des pierres friables usées par le temps et qui, par conséquent, ne peuvent être remises en état trop fréquemment sous peine de dégradation rapide.

Des faits encore plus graves se sont produits dans la journée du 10 mai et dans la nuit du 10 au 11 mai. Passons rapidement sur le fait d'irresponsables qui ont jeté des bombes à peinture sur l'exposition photos de la Salle des Rencontres et sur les murs de la Mairie. Que ces individus sachent, cependant, que cela coûtera encore quelques nouveaux millions de centimes aux Montpelliérains. Ceci est inadmissible.

Des individus du même ordre ont brisé plusieurs panneaux de feux rouges aux carrefours, renversé des voitures sur des voies de circulation, sans signalisation, faisant courir des risques mortels aux usagers. Sur la place Saint Denis, sur la Route de Ganges, au cours Gambetta, rue Flaugergues, plus d'une dizaine de feux rouges ont été abattus, tordus, cassés. Il y a là pour plusieurs dizaines de millions de centimes de dégâts ; sur un poteau l'inscription a été peinte « pharmacie ». Nous sommes trop conscients de la traditionnelle responsabilité des pharmaciens pour ne pas douter que



toutes leurs organisations représentatives, qui ont notre estime et respect, tant sur le plan étudiant que professionnel, ne manqueraient pas de condamner ces faits qui sont peut-être le fait de provocateurs. Il n'en reste pas moins que nous appelons la population montpelliéraine à condamner cette dérive qui consiste à arracher, brûler, dégrader, pour exprimer telle ou telle revendication.

La liberté c'est la responsabilité. Elle s'exerce à travers les syndicats, les associations, le Parlement, le droit de vote, les partis politiques. Il y a là autant de moyens de faire connaître son point de vue, quelle que soit l'origine, de droite, de gauche, du centre. Nous condamnons aujourd'hui et demain de tels procédés, ils déshonorent et marginalisent leurs auteurs. Rappelons une fois de plus que toutes ces dégradations incombent à la Communauté à travers l'impôt communal. Nous appelons à la raison les auteurs de ces procédés et nous demandons à l'immense masse des habitants et étudiants de la Ville de condamner ces procédés minoritaires.

Répetons-le, en concluant, dans notre France terre de liberté et de démocratie, sans rien renier à l'expression de nos différences et de nos intérêts particuliers, sachons garder la perspective de l'intérêt général. En un mot, selon notre vieux proverbe médiéval cher à Rabelais, notre concitoyen : « Sachons raison garder ».

Le Député-Maire
G. FRECHE

Ouvrons le chemin de vos rêves

CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU MIDI

Bonnes vacances avec la Carte Jeune.

Cet été, si vous avez entre 12 et 25 ans, la SNCF vous offre avec la carte jeune, 50 % de réduction en période bleue. Dépêchez-vous ! La carte ne coûte que 110 F*.

En vente dans les gares et agences de voyage
* Prix au 1 4 83.

LE TRAIN, DU BON TEMPS A BON PRIX. SNCF

LE PUECH D'ARGENT

du 2 au 5 pièces

Des appartements de qualité avec terrasse, pergola ou loggia. En duplex ou sur 1 niveau.

P.A.P. + A.P.L. possibles

PRIX FERMES ET DEFINITIFS

BUREAU DE VENTE SUR PLACE

Lieu dit Domaine de Touchy
Avenue de Vanières
34000 Montpellier
Tél. : 42.60.85

REALISATION Hauterive BATIMENT

COMMERCIALISATION CLAUDE LACHAL s.a.

Ets A. CAPORTO
34, av. des Levades
Téléphone : (67) 50.03.44
34470 PEROLS - FRANCE

- Projection mécanique
- Protection incendie
- Plâtrerie
- Isolation
- Cloisons
- Façades

900-911

JAVEL SA
groupe CLEMESSY

EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

29, Rue Marcel de SERRES
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 63.04.23

COSTE PEINTURES

papiers peints, peintures revêtements, moquettes

RUE St MILAIRE, MONTPELLIER
65.69.65

Guy Chouchat
le pont de barre lavérune
34430 saint-jean-de-vedas
tél (67) 47.13.87

guy chouchat s.a.r.l.
ingénieur horticulteur - paysagiste
créations de parcs, jardins, piscines

SOC CARRELAGE CHOIX ET PRIX direct d'usine

Z.I. de Vendargues - Tél. 70.41.10
Ventes aux Particuliers

N'Y ALLEZ PLUS PAR QUATRE CHEMINS.

RESERVATIONS : VOTRE AGENCE DE VOYAGES OU AIR LITTORAL (67) 63.04.23

Tous des Jules !

RENAULT B70 : UN VRAI CAMION.

MECALOUR
Z.I. de la Lauze
34 430 St-Jean-de-Vedas
Tél. : 42.44.00 RENAULT

INSTALLATIONS SANITAIRES CHAUFFAGE CENTRALE VENTILATION

Yves ANDRES

100, rue des Cours
Lotissement Plein Soleil
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 27.66.72

Vous avez besoin d'une banque qui vous écoute, qui vous explique et qui vous protège

CREDIT LYONNAIS VOTRE PARTENAIRE

20 Boulevard Victor Hugo
34000 MONTPELLIER

Les commissions de travail du Conseil Municipal

Les dernières séances du Conseil Municipal ont été consacrées pour l'essentiel à la désignation des adjoints au Maire, ainsi qu'à la constitution de commissions de travail au sein desquelles les représentants de la Municipalité présents dans de nombreux organismes, défendent les intérêts des montpelliérains et ceux de la commune.

Ces commissions ont été mises en place pour continuer dans tous les domaines le travail accompli et assurer la mise en œuvre du programme qui constitue ce nouveau contrat qu'ensemble nous avons conclu pour l'avenir de notre Ville.

Les préoccupations de ces groupes de travail dépassent souvent le cadre de la Ville de Montpellier. C'est notamment le cas des responsables au sein du **CONSEIL REGIONAL** et du **DISTRICT** (qui abordent des problèmes d'ordre économique, de développement régional, d'emploi, de sécurité, de transports, du traitement des ordures ménagères...).

La Ville et les Collectivités locales et régionales sont également représentées dans de nombreuses **SOCIÉTÉS D'ECONOMIE MIXTE**. Cette présence est particulièrement importante dans le

cadre du développement économique local et régional (SMTU, SOMIMOM, SERM...).

Dans le domaine du logement social des représentants du Conseil Municipal ont été également désignés au Conseil d'Administration de l'**OPAC** et de la **SOCIÉTÉ HERAULTAISE**. Cette présence témoigne d'une participation active de la Ville à des problèmes dont l'intérêt est particulièrement important pour la collectivité.

En matière **scolaire et culturelle**, la Ville participe à de nombreuses commissions destinées à fixer le cadre du développement des activités culturelles et à rechercher les meilleures liaisons avec l'activité scolaire.

La Ville est également représentée dans le domaine social à la commission administrative du **BUREAU D'AIDE SOCIALE** ainsi qu'à différents organismes ayant en charge ces problèmes. Anciens et nouveaux élus doivent désormais veiller à l'application du programme.

Nous vous présentons la liste de ces commissions composées d'hommes et de femmes qui dans le cadre du Conseil Municipal et sous la direction du Maire vont travailler pour le développement de Montpellier et la satisfaction des besoins de ses habitants.



Les Commissions Municipales



Commission n° 1
Finances et Informatique
P. PERALDI, Adjoint,
Vice-Président.

Commission n° 2
Urbanisme et Grands Travaux
R. DUGRAND, Adjoint,
Vice-Président.

Commission n° 3
Services Techniques
E. GRANIER, Adjoint,
Vice-Président.

Commission n° 4
Affaires Sociales
M. BELORGEOT, Adjoint,
Vice-Président.

Commission n° 5
Affaires Culturelles
A. LEVY, Adjoint,
Vice-Président.

Commission n° 6
Affaires Scolaires
J. OBERTI, Adjoint,
Vice-Président.

Commission n° 7
Bâtiments et Patrimoine
J.C. BIAU, Adjoint,
Vice-Président.

Commission n° 8
Santé et Hygiène
C. ZANNETTACCI, Adjoint,
Vice-Président.

Commission n° 9
Déplacements, transports, Nettoyement
Y. VELAY, Adjoint,
Vice-Président.

Commission n° 10
Sports
C. BENEZIS, Adjoint,
Vice-Président.

Commission n° 11
Industrie, recherche et Innovation
P. GENESTE, Adjoint,
Vice-Président.

Commission n° 12

Petite et Moyenne Entreprise, Vie Economique,
V. CALVO, Adjoint,
Vice-Président.

Commission n° 13
Espaces Verts et Cadre de Vie, Loisirs enfants
Y. LARBIOU, Adjoint,
Vice-Président.

Commission n° 14
Maîtrise de l'Energie, Energies renouvelables
C. MORALES, Adjoint,
Vice-Président.

Commission n° 15
Etat Civil, Cimetières, Pompes Funèbres
G. ROSEAU, Adjoint,
Vice-Président.

Commission n° 16
Animation, vie associative et de quartier
J. FENOY, Adjoint,
Vice-Président.

Commission n° 17

Commissions permanentes

1. - Conseil Régional
• 2 représentants du Conseil Municipal
— M. VEZINHET André
— M. DUGRAND Raymond

2. - Conseil d'Administration du Centre Hospitalier et Universitaire de Montpellier
• 3 représentants du Conseil Municipal à désigner
— M. VEZINHET André
— M. GENESTE Patrick
— M. OBERTI Jean

3. - Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale
• 4 représentants du Conseil Municipal à désigner
— M. BELORGEOT Michel
— Mme BARALE Marinette
— Mme THETARD Simone
— M. PUCCINELLI Jean

4. - Conseil du District de l'Agglomération de Montpellier
• 30 délégués du Conseil Municipal à désigner
— M. GRANIER Ernest
— M. VEZINHET André
— M. DUGRAND Raymond
— M. FRECHE Georges
— M. GUEORGUEFF Michel
— M. CASTELLA Christian
— M. MOUTOT André
— M. BONNEMAYRE Jean-Marie
— M. CALMELS Louis
— M. LEVITA Max
— M. LEVY André
— M. BOSCH André
— M. PUCCINELLI Jean
— M. PERALDI Pierre
— M. ROSEAU Gilbert
— M. REBOAH Maurice
— M. BIAU Jean-Claude
— M. RIGAL Gérard
— M. VELAY Yvan
— M. BOISSONNADE Anne-Marie
— M. ZANNETTACCI Colette
— M. BARALE Marinette
— M. PAILLES André
— M. GUEORGUEFF Michel
— M. OBERTI Jean
— M. ANGLÉS Simone
— M. GENESTE Patrick
— M. CALVO Vincent
— M. BROCHE Michel
— M. MORALES Christophe
— M. LARBIOU Yves

5. - Conseil d'Administration de l'Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier
• 5 représentants du Conseil Municipal à désigner

6. - Commission Départementale d'Urbanisme Commercial
• 1 représentant du Conseil Municipal à désigner
— M. VEZINHET André
— M. CALVO Vincent (suppléant)
— M. OBERTI Jean

7. - Comité de la Caisse des Ecoles
• 5 représentants du Conseil Municipal à désigner
— M. FERRANDI Lucile
— M. BROCHE Michel
— M. MOUTOT André
— M. DROZ Geneviève
— M. OBERTI Jean

8. - Comité Consultatif de la Bibliothèque Municipale
• 2 représentants du Conseil Municipal à désigner
— M. VEZINHET André
— M. OBERTI Jean

9. - Bureau des Adjudications
• 2 membres du Conseil Municipal à désigner
— M. VEZINHET André
— M. OBERTI Jean

10. - Conseil Général de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier
• 1 représentant du Conseil Municipal à désigner
— M. LEVITA Max

11. - Comité de Surveillance des Restaurants Scolaires
• 5 représentants du Conseil Municipal à désigner en dehors du délégué des Restaurants Scolaires
— M. FERRANDI Lucile
— M. CASTELLA Christian
— M. GUEORGUEFF Michel
— M. OBERTI Jean
— M. JUIERS Lydie

12. - Commission du Service des Ouvriers Sociaux du Personnel Municipal
• 6 représentants du Conseil Municipal à désigner
— M. LAZERGES Christiane
— M. VEZINHET André
— M. BARALE Marinette
— M. LARBIOU Yves
— M. GOURDAIN Monique

— M. PUCCINELLI Jean
— M. ROSEAU Gilbert
— M. NAREJOS Michel
— M. RIGAL Gérard
— M. CALVO Vincent

— M. REBOAH Maurice
— M. BONNEMAYRE J. Marie
— M. BIAU Jean-Claude
— M. ZANNETTACCI Colette
— M. DROZ Geneviève
— M. CALVO Vincent

7 suppléants :
— M. FOURTEAU Christiane
— M. PERALDI Pierre
— M. LEVITA Max
— M. OBERTI Jean
— M. BARALE Marinette
— M. LARBIOU Yves
— M. GENESTE Patrick

13. - Comité d'Hygiène et de Sécurité du Personnel Municipal
• 7 représentants du Conseil Municipal à désigner
— M. COLAS Hélène
— M. REBOAH Maurice
— M. BONNEMAYRE J. Marie
— M. BIAU Jean-Claude
— M. ZANNETTACCI Colette
— M. DROZ Geneviève
— M. CALVO Vincent

14. - Conseil d'Administration du Centre Régional de Transfusion Sanguine
• 1 représentant du Conseil Municipal à désigner
— M. OBERTI Jean

15. - Conseil d'Administration du Centre Régional de Lutte contre le Cancer
• 1 représentant du Conseil Municipal à désigner
— M. COLAS Hélène

16. - Aéroport de Montpellier Fréjorges - Commission Consultative Economique
• 1 représentant du Conseil Municipal à désigner (pour 3 ans)
— M. BELORGEOT MICHEL

17. - Commission Municipale des Halles et Marchés
• 3 représentants du Conseil Municipal à désigner, en dehors du Délégué aux Halles et Marchés
— M. MARSAL Raymond
— M. REBOAH Maurice
— M. PAILLES André

18. - Office Départemental d'Action Culturelle de l'Hérault - Conseil d'Administration
• 1 représentant du Conseil Municipal
— M. GUEORGUEFF Michel

19. - Maison de Retraite de la Croix d'Argent - Conseil d'Administration
• 1 représentant du Conseil Municipal
— M. NAREJOS Michel

20. - Commission d'Etude des Aménagements Hydrauliques de la Région Nord de Montpellier
• 3 représentants du Conseil Municipal
— M. DUGRAND Raymond
— M. RIGAL Gérard

— M. GRANIER Ernest
— M. OBERTI Jean

21. - Syndicat Mixte de Financement des Réseaux d'Interconnexion Eau de l'Agglomération Montpelliéraine
• 2 représentants du Conseil Municipal à désigner
— M. DUGRAND Raymond
— M. OBERTI Jean

22. - Association de Restauration Immobilière du Languedoc-Roussillon (A.R.I.M.) - Assemblée Générale
• 1 représentant du Conseil Municipal à désigner
— M. DUGRAND Raymond

23. - Dérivation des Eaux de la Source du Lez - Commission Permanente Interdépartementale
• 6 représentants du Conseil Municipal à désigner
— M. GRANIER Ernest
— M. BOSCH Alain
— M. VEZINHET André
— M. OBERTI Jean
— M. LARBIOU Yves
— M. GENESTE Patrick

24. - Société d'Equipement de la Région Montpelliéraine (S.E.R.M.)
a) **Conseil d'Administration**
• 4 représentants du Conseil Municipal à désigner
— M. FRECHE Georges
— M. VEZINHET André
— M. DUGRAND Raymond
— M. BIAU Jean-Claude

b) **Assemblée Générale**
• 1 représentant du Conseil Municipal à désigner parmi les membres du Conseil d'Administration ci-dessus :
— M. FRECHE Georges

25. - Société d'Economie Mixte du Marché d'Intérêt National de Montpellier (SOMIMOM)
a) **Conseil d'Administration**
• 5 représentants du Conseil Municipal à désigner
— M. VEZINHET André
— M. MARSAL Raymond
— M. LEVITA Max
— M. PAILLES André
— M. GENESTE Patrick

b) **Assemblée Générale**
• 1 représentant du Conseil Municipal à désigner parmi les membres du Conseil d'Administration ci-dessus
— M. GENESTE Patrick

26. - Société Héraultaise d'Economie Mixte et de Construction - Conseil d'Administration
• 2 représentants du Conseil Municipal à désigner
— M. DUGRAND Raymond
— M. RIGAL Gérard

27. - Société Informatique et d'Aide à la Gestion de l'Hérault (SIAGHE) Assemblée Générale
• 1 représentant du Conseil Municipal à désigner
— M. LEVITA Max

28. - Société Anonyme de la Foire Internationale de la Vigne et du Vin - Conseil d'Administration
• 5 représentants du Conseil Municipal à désigner
— M. FRECHE Georges
— M. DUGRAND Raymond
— M. MORALES Christophe
— M. BARALE Marinette
— M. GENESTE Patrick

29. - Société d'Equipement de la Région Montpelliéraine de Transports Urbains
a) **Conseil d'Administration**
• 6 représentants du Conseil Municipal à désigner
— M. FRECHE Georges
— M. VEZINHET André
— M. BOSCH Alain
— M. VEZINHET André
— M. OBERTI Jean
— M. LARBIOU Yves
— M. GENESTE Patrick

b) **Assemblée Générale**
• 1 représentant du Conseil Municipal à désigner parmi les membres du Conseil d'Administration ci-dessus :
— M. FRECHE Georges

30. - Conseil de Gestion du Conservatoire National de Musique et d'Art Dramatique
• 7 représentants du Conseil Municipal à désigner
— M. LEVY André
— M. BOSCH Alain
— M. LEVITA Max
— M. CALMELS Louis
— M. BOISSONNADE A. Marie
— M. DROZ Geneviève
— M. GOURDAIN Monique

31. - Conseil de Gestion de l'Ecole des Beaux Arts
• 4 représentants du Conseil Municipal à désigner
— M. FENOY Josette
— M. GUEORGUEFF Michel
— M. BOISSONNADE Anne-Marie
— M. MORALES Christophe

32. - Commission du Musée Fabre
• 2 représentants du Conseil Municipal à désigner
— M. FENOY Josette
— M. ZANNETTACCI Josette

32. - Office Régional de la Culture du Languedoc-Roussillon
• 2 représentants du Conseil Municipal à désigner
— M. DUGRAND Raymond
— M. CALMELS Louis

URBAT CONSTRUIT MONTPELLIER

des villas et des appartements terminés

1. LES MAS DU CRES
Avenue de la Tramontane - Le Crès.
Villas type 5 - PAP ou PC.

2. LES MAS DE LA MARTELE
Avenue de Monsieur Teste à Montpellier, près de « Super M ».
Villas type 4 - PC.

3. L'ERASME
Rue de Bugarel à Montpellier, près du parc Montcalm.
Des appartements de standing, 4 à 5 pièces en PC.

des villas et des appartements en cours de réalisation

1. MONTPELLIER VILLAGE
Route de Lavérune à Montpellier, à quelques minutes du centre-ville.
Des villas de 4 à 6 pièces, en PAP.
Des appartements du studio au 4 pièces en PAP, dans des résidences de 2 ou 3 étages.

2. Dans le quartier d'avenir de Montpellier, au calme et entouré de verdure, Rue de Saint Priest par l'Avenue du Père Soulas, de petites résidences :
- **LE PARC**
Des appartements du 2 au 5 pièces, en PC
- **LE JARDIN DU PERE SOULAS**
P1 et P2.

3. A l'Aiguelongue, rue de la Roqueturière, la **BELLE AIGUELONGUE**, dans un quartier privilégié.
Des villas de 3 à 5 pièces en PC.
Des appartements du studio au 3 pièces dans des résidences sur 2 étages maximum en PC.

CGH & SERVICES

POMPES - ARROSAGE

Vente Détail - Gros
Installation de Pompes
Réparation

Location de Pompes Immergées

«FLYGT-SERVICE» GRUNFOS - GUINARD

Siège Social :
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES, Tél. 65.66.74
Agence :
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes, Tél. 84.07.10

stiret

SOCIÉTÉ
TECHNIQUE D'
INSTALLATION ET
RENOUVELLEMENT D'
EQUIPEMENTS
THERMIQUES

Résidence le Barcelone
rue G. Janvier-Montpellier
Tél. 42.54.82

VIA TOURISME

une nouvelle race d'agence de Voyage :
Air - Ner - Fer - Route
Spécialité du Voyage en groupes

Adresse : 25, rue de Verdun
34 000 Montpellier
Tél. : (67) 58.75.54

CHRISTIAN PYPOPS

Directeur de Chantiers
Economie du Bâtiment
Atelier d'Ingénierie et Gestion
Rue des Grezes
Chemin des Merlets
34100 MONTPELLIER
Tél. : (67) 40.04.40

Aux Armes de Saint-Etienne A. MARTIN-PRIVAT

Distributeur
Ets RUGGIERI

CHASSE - PECHE - COUTELLERIE - ARMES DE POING - MATERIEL DE RECHARGEMENT - TIR A L'ARC - CHASSE SOUS-MARINE
18, place Saint-Denis - 34000 Montpellier - Tél. : (67) 92.14.97

escassut

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67)66.00.00

CENTRE COMMERCIAL

Géant Casino

Montpellier Autoroute - sortie Sud

voici la carte C.

Géant Casino
Pour régler tous vos achats au comptant ou crédit

BCEOM FRANCE

259, Avenue de Melgueil
34280 LA GRANDE MOTTE
Tél. : (67) 56.90.40

Un bureau d'étude international
au service du développement régional

urbanisme	environnement
hydraulique	assainissement
génie civil	infrastructure
économie	transports

aménagement littoraux

20 ans d'expérience régionale
avec plus de 500 études

collecte et traitement des ordures ménagères de Montpellier
aménagement de la basse vallée de l'Hérault - mise en valeur du milieu lagunaire
réhabilitation de la décharge de Maurin

Antigone : Où en est-on ?



1980 - LA VILLE EN PARLE
Juin 1982 - PREMIER COUP DE
PIOCHE

Mai 1983 - OÙ EN EST-ON ?
Antigone, on en parle depuis le
début.

- en décembre 1978 l'armée
mettait en demeure la Ville de
Montpellier d'acheter ses terrains
du centre ville.

- dès février 1979, les Montpel-
liérains sont informés par la muni-
cipalité du projet d'urbanisation
des 26 hectares compris entre le
centre commercial Polygone et le
Lez.

- en février 1980 un large dialo-
gue s'installe dans la Ville, entre
les Montpellicains et leurs élus
autour des premières études du
« Taller de Architecture » Ricardo
BOFILL. Plus de 30 000 habi-
tants participent à cet échange de
vues.

**De cette concertation naît le
projet actuel.**

- l'arrêté de création de la zone
d'aménagement concerté d'Anti-
gone est pris par le Préfet en
décembre 1981.

- le permis de construire du quar-
tier est délivré à la Société Héral-
taise d'Economie Mixte de Cons-
truction en janvier 1982. Les
288 logements locatifs du NOM-
BRE D'OR peuvent commencer ;
M. le Député-Maire Georges FRE-
CHE donne en juin 1982 le pre-
mier coup de pioche de ce nou-
veau quartier dans la Ville.

Aujourd'hui, où en est-on ?

- Les 288 logements sociaux du
NOMBRE D'OR

Les cinq étages des 140 premiers
logements dominent le site d'Anti-
gone ; ils seront livrés à leurs loca-
taires en mars 1984.

La totalité du programme sera
achevée au mois de septembre

1984.

Treize entreprises locales réalisent
cet important chantier de 120 mil-
lions de francs.

- La Maison des Syndicats

Dans le cadre de la charte des par-
ties de l'Union de la gauche de
mars 1977, qui prévoyait la créa-
tion d'une Maison des Syndicats,
le Conseil Municipal de la Ville de
Montpellier, en date du 11 sep-
tembre 1979 a décidé en concer-
tation avec les centrales syndicales
représentatives de la région
Languedoc-Roussillon, du Dépar-
tement de l'Hérault, de la Ville de
Montpellier, de réaliser cette Mai-
son des Syndicats dans le nou-
veau quartier Antigone.

Aujourd'hui les 17 entreprises
sont désignées

Du 1^{er} au 30 juin 1983 : Phase
terrassements

A partir du 1^{er} juillet 1983 : début
du gros-œuvre

Durée du chantier : 24 mois

Coût global de l'opération : 65
millions de francs

C'est l'aboutissement d'un an et
demi d'étude, ponctué d'un con-
cours d'architectes auquel 35
équipes se sont associées.

**- Le Centre Culturel Don
Bosco**

L'Association du Pont Juvénal en
vendant, au terme d'un accord
amiable, à la Ville de Montpellier
une grande partie des terrains
d'Antigone a participé à la réalisa-
tion du projet.

L'Association a actuellement
déposé et obtenu deux permis de
construire sur l'opération :

• le nouveau centre de Culte Don
Bosco, dont les travaux doivent
commencer prochainement

• un ensemble de logements des-
tiné à l'Association.

- Le Parc de stationnement de

270 places

La dalle supérieure de ce parc de
stationnement enterré recevra la
première école maternelle-
primaire du quartier. Cette école
sera ouverte pour la rentrée de
septembre 1984.

Le lancement des travaux du par-
king est imminent, une entreprise
généraliste ayant été retenue pour la
réalisation de ce parking.

Coût des travaux : 12,5 millions
de francs.

Autres travaux en cours :

- La première partie des réseaux
devant assurer la desserte du
quartier est achevée.

Pour un montant de 5 millions de
francs de travaux, les premiers
collecteurs d'assainissement et
conduites d'eau potable sont
posés.

- Forage géothermique : le
forage d'exploration à 1200
mètres est achevé depuis septem-
bre 1982. Les informations qu'il a
apportées permettent d'envisager
un forage d'exploitation, à une
profondeur de 2000 m de la
nappe profonde du Lias.

Si les caractéristiques de la nappe
profonde sont satisfaisantes, les
besoins de chauffage du quartier
Antigone seront alors assurés par
la géothermie.

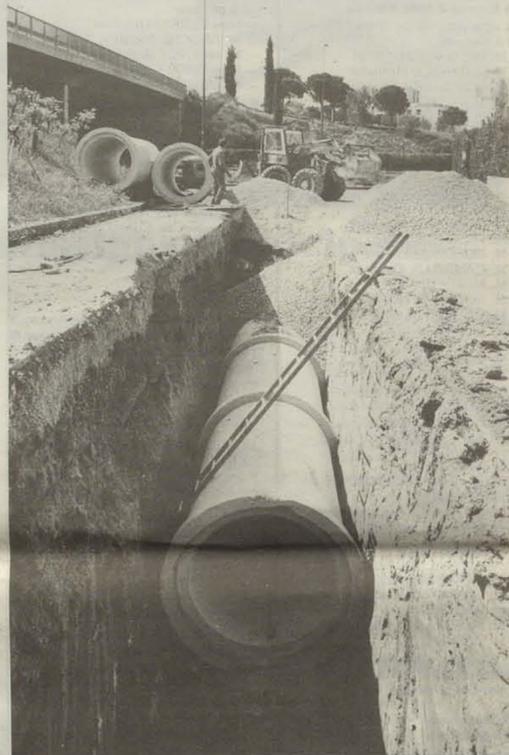
Les projets

150 logements vont prochaie-
ment être lancés ; il s'agit d'un
programme de logements en
accession à la propriété, financés
en PAP.

Le constructeur de ces logements
désigné après mise au concours
sera le groupe URBAT, associé à
d'autres promoteurs Montpellic-
ains : Méditerranée-Construction

• Société Languedocienne de
Crédit Immobilier • Société Coo-
pérative « Foyer d'Oc ».

Assainissement : Construction d'un Collecteur d'eaux pluviales



Le Service Assainissement réalise
actuellement la construction d'un
collecteur d'eaux pluviales dans la
rue Pierre Causse et la Rocade
Nord Ouest.

Ce réseau est destiné à collecter
les eaux de ruissellement aux
futurs passages inférieurs de la

Rocade sous la RN 109, et du
passage inférieur d'accès au par-
king de Super M.

Le coût prévisionnel de ces tra-
vaux est de l'ordre de
1.200.000 Francs.

Ils ont été confiés à l'entreprise
ROGIER.

Le groupe scolaire de « La Rauze »

Une opération d'ensemble a été
élaborée sur des terrains situés
entre la rue de St Hilaire et le
stade Claude Béal, avec pour
objectif la restructuration d'un
quartier neuf de la Ville.

Ce programme a pour objectif de
créer un point d'animation pour le
quartier, de donner au stade,
l'entrée qu'il mérite et de rassem-
bler autour d'une place des loge-

ments, des équipements scolaires,
sportifs, sociaux-culturels.
Le groupe scolaire est donc inté-
gré dans un ensemble architectu-
ral et se développe au rez-de-
chaussée de logements sociaux.
Le programme représentera une
superficie d'environ 1 300 m² à
l'usage scolaire (maternelle :
620 m², primaire : 680 m²).
Le Maître d'ouvrage est la Mairie

de Montpellier, qui a donné délé-
gation à la Société Héraltaise de
Construction pour la maîtrise
d'ouvrage de la structure.
Le second œuvre et l'aména-
gement intérieur ont été confiés aux
services Techniques Municipaux.
Les Architectes sont Mrs. REVEL
et VALES.
Le coût de l'opération s'élève à
9 000 000 Frs.



« La Carrière » : Début des Travaux

Les terrassements de l'ensemble
de l'opération « La Carrière » à la
Paillade viennent de débuter.

Ce projet comme nous l'avions
largement expliqué dans le précé-
dent numéro, consiste à relier l'Est

et l'Ouest de la Paillade Nord par
une rue qui passera au Nord du
Lac.

La 1^{ère} réalisation concerne un
supermarché de 2 000 m² de sur-
face de vente, réalisé par la
SERM, et qui sera exploité par la

Société Coop. La mise en service
est prévue pour le 15 octobre.

Pour toute information :
Atelier Municipal d'Urbanisme
Mme MOREAU
Tél : 64.34.34



Les travaux de l'Esplanade vont bon train

Au XVIII^e siècle une balustrade en
pierre terminait l'Esplanade.

Depuis l'aménagement de l'allée
de la Citadelle, cette promenade
reste coupée du Faubourg de
Nîmes. Aujourd'hui, les travaux
vont bon train et c'est un escalier
avec jardins et fontaines qui sera
mis en service prochainement. La
passerelle qui donne accès au jar-
din des Beaux Arts, était l'amorce
d'une réouverture des jardins de
l'Esplanade.

Les travaux sont divisés en deux
tranches budgétaires, la première
comprendra l'aménagement déjà réali-
sée, ainsi que les escaliers situés
du côté des Beaux Arts, un bâti

qui abritera un transformateur et
un local de pompe. La deuxième
tranche comprendra l'aména-
gement des jardins et fontaines ainsi
que l'escalier.

Cette réalisation terminée redon-
nera à l'Esplanade son véritable
nom de promenade où les Mont-
pellicains le soir venu prendront
plaisir à la traverser.



une entreprise locale de dimension nationale

TRAVAUX PUBLICS

BEC

BATIMENT

CONSTRUCTION

BEC Construction participe à la réalisation d'Antigone

Siège social : 34920 Le Cres - B.P.n° 7 Tél. : (67) 70.13.35

ELECTRICITE
GENERALE

INSTALLATIONS
FOURNITURES

**JEAN
MELGAR**

33, Chemin de la
Moutte
34 170 CASTELNAU-
LE-LEZ

Tél. : (67) 72.55.60

CLINIQUE
CLEMENTVILLE

Médecine - Chirurgie
Obstétrique - Radiologie
Physiothérapie

25, rue de Clémentville
34000 MONTPELLIER

Tél. : 92.85.54

Ent. Bedos et Fils
Plomberie - Sanitaire
Chauffage

Exposition permanente
de tout l'accessoire
pour salle de bain

27, rue de Verdun
Tél. : 58.43.67
MONTPELLIER

CONSTRUCTIONS
METALLIQUES
FERRONNERIE
MENUISERIE
METALLIQUE
CLOTURES
S.A.E.G

SOCIETE
DES ANCIENS
ETABLISSEMENTS
GOMEZ

17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle

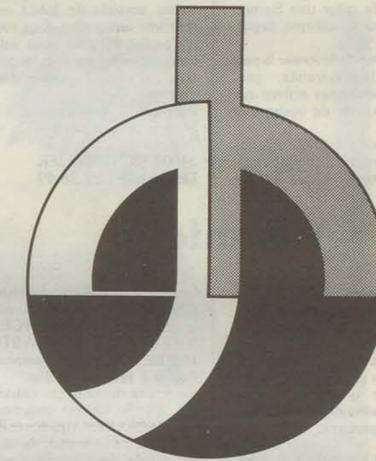
Gérant : ZAPATA Tél. : 92.02.83



Bureau d'études
J. GUTKNECHT

- Structure acier-béton
- Plomberie-ventilation
- Chauffage - isolation thermique
- Economie d'énergie
- Sécurité incendie

3, rue du Plan du Parc - Montpellier Tél. : 58.92.44



guy hervé
19, rue henri rené
peinture revêtements
34000 montpellier
(67) 64.44.14

**JEAN
LEFEBVRE**

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de
V.R.D.

DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILON

Bureaux - Atelier - Dépôt : **Route de Lodève - Juvignac,**
B.P. 7.025, 34022 Montpellier cedex
Tél. : 75.36.80 Télex 480-177 TARFIL-MONTP



A votre service
Tous les jours
24 h sur 24 h
Tél. (67) 58.71.16

H Y S A

- Débouchage et Curage de toutes canalisations
- Vidange - Pompes et Nettoyage Industriels
- Tous Travaux d'Assainissement, d'Entretien et de Réfection

SOCIAL

Les Loisirs des Retraités

L'Association Inter Loisirs Animation, vient de créer une Section Régionale qui fonctionne depuis le 1^{er} mars 1983. Son objectif est de favoriser la participation des retraités, pré-retraités et personnes actives aux activités de loisirs, de voyages et de vacances. Elle est ouverte à tous, et vous pouvez rencontrer son responsable et animateur qui sera à votre

disposition pour vous proposer toutes activités de loisirs ou de tourisme auxquelles vous souhaitez participer, pour vous aider et vous conseiller sur tous les problèmes que vous rencontrez dans ce domaine. Inter Loisirs Animation 54, rue du Courreau 2^e étage 34000 MONTPELLIER Téléphone : 92.28.49

A domicile

Si les personnes âgées valides peuvent trouver auprès des clubs du troisième âge, de l'université et des diverses associations, des possibilités d'activités, de distractions et d'échanges amicaux, celles qui se déplacent plus difficilement voient leur cadre de vie réduit à leur seul logement.

Pour les aider à vaincre leur isolement et leur solitude ou pour permettre aux familles qui ne peuvent laisser une personne âgée seule, de s'absenter quelques

heures, L'UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE envisage la création d'un **SERVICE DE PRESENCE OCCASIONNELLE** auprès des personnes âgées à leur domicile. Ce service réunirait des volontaires (bénévoles ou indemnisés) qui accepteraient, quelques heures de temps en temps, de se rendre auprès des personnes qui en feraient la demande. Pour tout contact : U.F.C.S. 1 rue Emboupre d'Or - Montpellier - Tél. : 60.57.93

Informers les Retraités

LE COMITE DE COORDINATION ET D'INFORMATION DES RETRAITES DE L'HERAULT (C.I.R.H.) qui groupe 80 Associations, 8 Fédérations et 1 Syndicat, soit 45.000 personnes, a pour objet de donner à ses membres les moyens de participer : à l'information des Retraités, à la mise en place d'une Action Sociale adaptée aux besoins des Retraités et à la Coordination des Actions et Services mis à la disposition de ces derniers. Toutes Associations, Groupes, Foyers, Clubs et Fédérations de Retraités et Personnes Agées seront les bienvenus parmi les Membres du C.I.R.H. - Siège Social : 54 Rue du Courreau - 34000 Montpellier - Tél. : (67) 92.28.49.



« Age d'Or » à Montpellier Les rendez-vous de 15 heures

DATES	LIEUX	THEMES
Mardi 24 mai	Maison pour Tous Jean-Moulin 1, rue Embouque d'Or	« L'ART DE LA LECTURE » Les richesses de la Bibliothèque Municipale
Mercredi 25 mai	Résidence-Foyer St Côme 13, rue de l'Ecole Normale	
Jeude 26 mai	Club Dom-Bosco 83, Av. du Pont-Juvénal	
Vendredi 27 mai	Club Laure Moulin 45, rue F. Bazille	
Lundi 30 mai	Maison pour Tous « Joseph Ricôme » 7, rue Pagès	
Mardi 31 mai	Maison pour Tous TASTAVIN « Albert Camus » 20, rue St Cléophas	« LES MONUMENTS DE MONTPELLIER »
Mercredi 1 ^{er} juin	Cuisine Centrale Route de Lavérune	
Jeudi 2 juin	Club CELLENEUVE Place Esplanade	
Vendredi 3 juin	Maison pour Tous Léo Lagrange Mas de la Paillade	
Lundi 6 juin	Club du Docteur Bonnet 34, rue des Etuves	
Mardi 7 juin	Club Dom Bosco 83, Av. du Pont-Juvénal	
Mercredi 8 juin	Club Boutonnet 1, rue St Vincent de Paul	
Jeudi 9 juin	Club Laure Moulin 45, rue F. Bazille	
Vendredi 10 juin	Club Jeanne Galzy Cité Astruc	
Lundi 13 juin	Club Lemasson 2, rue de Ripoll	
Mardi 14 juin	Résidence-Foyer Paul Valéry Rue Robespierre	
Mercredi 15 juin	Résidence-Foyer Campériols Bel-Juel Rue des Avelaniers	
Jeudi 16 juin	Maison pour Tous Léo Lagrange Mas de la Paillade	

Pour tous renseignements complémentaires, « Age d'Or » à Montpellier - Bureau d'Aide Sociale - Tél. : 60.58.44

La 3^e Foire aux Associations se prépare

Cette année encore, les Associations donnent rendez-vous aux Montpelliérains au mois de septembre dans les jardins du Peyrou, pour la troisième Foire aux Associations avec stands, films, diaporamas. Cette manifestation constitue désormais une « nouvelle » tradition dans la vie de la Cité, une fête populaire que l'on attend, un élément essentiel qui permet de redonner une âme à notre ville. L'engouement populaire et les réactions favorables des Associa-

tions lors de la première Foire, ont conduit l'Equipe Municipale à renouveler cette expérience en 1982. Cette deuxième Foire, précédée par les Etats Généraux des Associations, où des problèmes ont pu être évoqués, a confirmé le succès et le besoin d'organiser une telle fête. En effet, près de 300 Associations y ont participé, le public est venu nombreux, et les Radios locales présentes y ont effectué des émissions en direct.

Devant cette réussite, l'Equipe Municipale se doit donc d'organiser une troisième Foire ; Son but reste le même : améliorer et promouvoir la vie associative, faciliter les contacts entre les Associations et les Montpelliérains, démontrer s'il en était encore besoin, l'importance et le dynamisme du phénomène associatif, véritable exercice de la Démocratie. Ce jour-là, l'idée que Montpellier est la capitale des Associations sera concrétisée.

Pour tous renseignements : Bureau des Relations avec la Population - Mairie - 64.34.34 p. 4275.

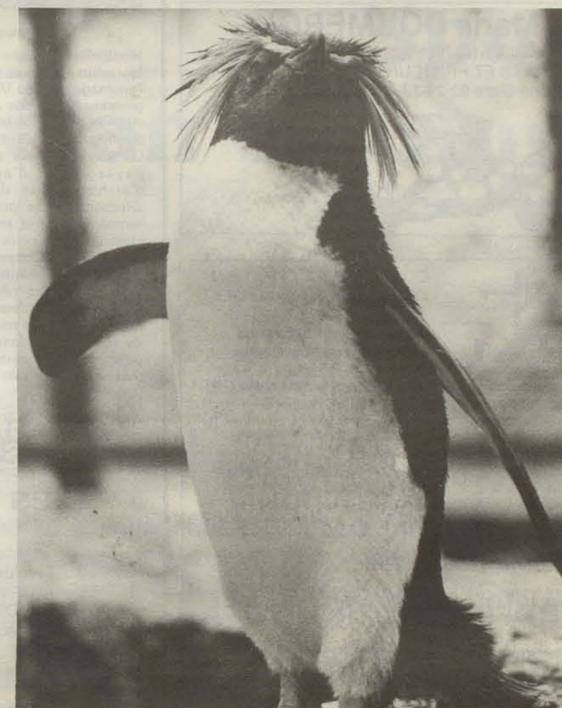
Pour une politique scolaire hardie

En ce début de mandat, notre attention se porte tout particulièrement sur la préparation des moyens à mettre en œuvre pour l'ouverture des 8 nouvelles classes créées sur la Ville de Montpellier. Ces moyens permettront d'ouvrir dans les meilleures conditions possibles les classes dans les secteurs notamment de la Croix-d'Argent, de Vert-Bois etc... Malheureusement, dans un certain nombre de groupes scolaires, des suppressions de postes ont été annoncées. La Ville de Montpellier et ses élus ont soutenu les parents d'élèves qui se sont mobilisés pour obtenir du gouvernement des moyens supplémentaires au service de l'école. Malgré la création de plusieurs centaines de postes au niveau national, l'important retard accumulé dans les années précédentes n'a pu être comblé. Par ailleurs, dès le début du mandat, la nouvelle Commission des Affaires Scolaires poursuivra la politique hardie d'aide à l'école publique. Pour l'année 1983, de nombreuses réfections d'écoles et de restaurants d'enfants seront faites pendant les vacances scolaires. Les nombreuses animations que nous avons mises en place dans les écoles seront poursuivies. De même, l'expérience qui est tentée sur la zone d'éducation prioritaire sera soutenue. Déjà des animations de haut niveau ont été mises

en place, telles les bibliothèques d'écoles (aux Troubadours par exemple). L'animation de haut niveau scientifique sera entreprise, voulant intéresser les enfants à toutes les nouvelles technologies et aux progrès les plus récents de la science. Pour réussir cette politique scolaire, l'engagement de tous est nécessaire : enseignants, parents d'élèves, animateurs, gens de culture. C'est avec toutes ces aides que l'école pourra devenir une école de la réussite pour tous, corrigeant par de nouvelles formes pédagogiques des inégalités trop souvent responsables des situations d'échec. Dans cet ordre d'idée, l'école au service de tous les enfants ouverte sur le quartier, doit être considérée comme le lieu privilégié de la rencontre parents, enfants, enseignants. La nécessité pour tous d'intégrer la vie de l'école à celle du quartier permettra de prévenir ces situations d'échec. En retour, le quartier, ses associations, ses habitants auront à cœur de vivre avec l'école donc de la défendre contre toutes les attaques qu'elle pourrait subir. C'est le projet d'une école qui offre toutes les chances de réussite que nous voulons préparer et construire pour les enfants de notre Ville.

Jean OBERTI
Adjoint au Maire
délégué aux affaires scolaires

Neuf manchots au Zoo de Lunaret



Le Zoo de Lunaret vient récemment de s'enrichir de nouveaux pensionnaires par la présence de neuf « Gorfou Sauteurs Subtropical » ou plus simplement de manchots.

Revêtus en queue de pie, la tête garnie d'une houpette jaune, ces petits animaux d'une quarantaine de centimètres environ semblent s'acclimater à merveille de leur nouvelle terre d'asile. Ils sont nourris à la main par les soigneurs du parc qui leur distribuent matin et soir des sardines et des maquereaux.

Il faut dire qu'ils ont bien le droit de se prélasser à la suite des milliers de kilomètres qu'ils ont parcourus pour arriver jusque chez nous.

Expédiés par la Direction de la Mission des Recherches des Territoires des Terres Australes et Antarctiques Françaises, ils ont, pour rejoindre notre capitale

régionale, pris un navire de l'île de la Nouvelle Amsterdam (Océan Indien) jusqu'à la Réunion. De là un avion les a amenés jusque chez nous. Cette opération a été menée à bien grâce à l'action de Monsieur

JOUVENTIN, chercheur à l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc. Les manchots fourniront aux chercheurs l'occasion d'étudier le comportement, et le mode de communication de l'espèce.

Ne confondez pas pingouins et manchots :
— 23 espèces de pingouins vivent dans l'hémisphère Nord (certains en Bretagne), elles peuvent nager ou voler et sont apparentées aux mouettes et sternes.
— 16 espèces de manchots dans l'hémisphère Sud, elles ne volent pas mais certaines plongent jusqu'à 200 mètres de profondeur et sont apparentées aux albatros et pétrels.

Les manchots ne vivent pas tous dans le froid :
— Deux espèces vivent sur le

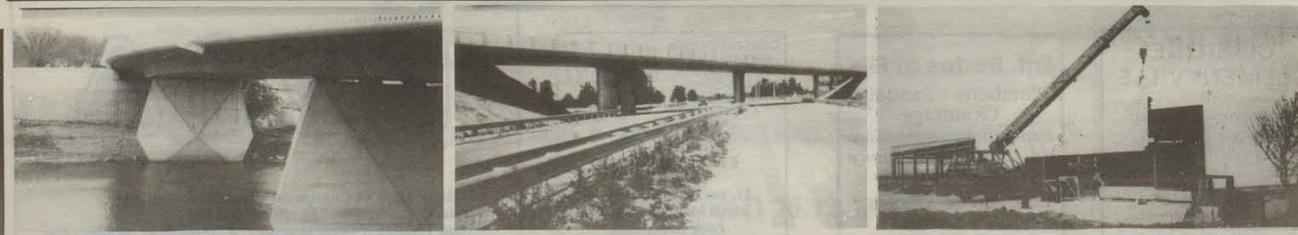
continent antarctique.
— Cinq espèces dans les îles océaniques subantarctiques.
— Huit espèces en Australie, Nouvelle Zélande, Amérique du Sud et Afrique du Sud.
— Une espèce aux Galapagos (Equateur).

Le manchot se reproduit en colonies de plusieurs milliers de couples sur l'île d'Amsterdam, dans le Sud de l'Océan Indien. La température annuelle moyenne est de 14° C.

bec

Travaux Publics
Génie Civil
Bâtiments Industriels

BEC FRÈRES S.A.
B.P. 10 - 34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES
Tél. (67) 75.10.70 - Télex 480288



Entreprise de travaux

SOBEA

publics et privés

SOCEA-BALENCY

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers - Tél. : 92.12.86

PRETS P.A.P./A.P.L.

la colline aux amandiers

36 VILLAS 4 ET 5 PIECES

4 PIECES 460 000 F 5 PIECES 510 000 F

bureau de vente sur place
rue de la marquerose / 34000 montpellier
(67) 75.34.01

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900

FRUITS ET PRIMEURS EN GROS

Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



171

CONTRATS ENTRETIEN
DEPANNAGES RAPIDES

VEHICULES D'INTERVENTION
GUIDES PAR RADIO - TELEPHONE

Chaîne gaz recommandé par GDF



E A U
G A Z
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE

Entreprise B. BRUNO

Siège et Bureaux : 19 rue Durand 34000 MONTPELLIER
Tél. : 58.80.73



E.T.E.C

SOCIETE D'ETUDES
TECHNIQUES ET
DE COORDINATION
J. GUTKNECHT

- Génie civil
- Bâtiments tous corps d'état
- Coordination et pilotage
- Economie d'énergie
- Voirie et réseaux divers
- Expertises

3, rue du Plan du Parc
34 000 Montpellier
Tél. : (67) 58.22.44

le téléphone fait des touches



CHANGER VOTRE TELEPHONE*

Agences Commerciales et Téléboutiques
Appeler le 14 (appel gratuit)



* 5 Francs par mois

La Tribune Ecologique

Montpellier-Ecologie lance un grand Concours d'Idées :
« Quel aménagement pour le Verdanson ? »

Montpellier-Ecologie a décidé de lancer un Concours d'Idées pour l'aménagement du Verdanson en promenade ouverte aux piétons, ou autre affectation laissée à l'imagination des candidats.

Un jury formé de riverains, de paysagistes, d'agronomes, d'architectes et d'écologistes sélectionnera les projets qui lui seront soumis, et présentera les meilleurs d'entre eux aux Elus par le canal de la Commission extra-municipale d'Urbanisme.

Il ne s'agit pas nécessairement d'élaborer des plans techniquement précis, ni de traiter la totalité du cours du Verdanson, mais de permettre la confrontation d'un maximum d'idées les plus diverses possibles.

Pour que le futur visage de Montpellier soit l'affaire de tous, participez, faites connaître cette initiative autour de vous.

Adressez vos projets au Centre d'Information Ecologique Languedocien - 2 rue Girard - Montpellier.



Des sorties pédestres pour ceux qui aiment la nature

L'OFFICE FRANÇAIS DES LOISIRS vous propose des SORTIES PEDESTRES le dimanche et, éventuellement, le week-end.

Vous aurez le plaisir de découvrir la garrigue Languedo-

cienne, les Cévennes, le Haut Languedoc etc..., de marcher, de vous détendre, de rencontrer des amis.

22 et 23 mai :
Week-end : Départ le 22 mai à 8 h 30 - Circuit du Mont Lozère

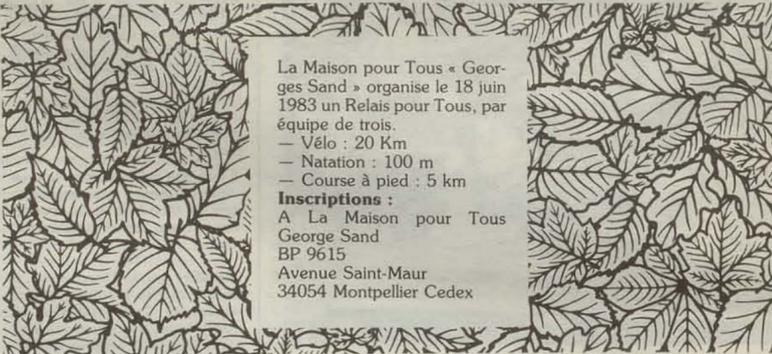
29 mai :
Circuit du facteur : Vallée de la Sorgues - La tour sur Sorgues - Abbaye de Nonenque

Inscription :
OFL
3, rue Baumes
34000 Montpellier

La Maison pour Tous George Sand « Sort ses baskets »

La Maison pour Tous « Georges Sand » organise le 18 juin 1983 un Relais pour Tous, par équipe de trois.
- Vélo : 20 Km
- Natation : 100 m
- Course à pied : 5 km

Inscriptions :
A La Maison pour Tous
George Sand
BP 9615
Avenue Saint-Maur
34054 Montpellier Cedex



Air France : ouverture de la ligne Montpellier/Londres en Boeing 737

A compter du dimanche 26 juin et jusqu'au samedi 24 septembre, la Compagnie Nationale Air France ouvrira la liaison Montpellier/Londres et retour, deux fois par semaine, les samedi et dimanche. Elle sera exploitée en Boeing 737 équipé de 108 sièges dont :

- 18 en Classe Affaires,
 - 90 en Classe Economique,
- et sera desservie aux horaires suivants :

Aller - Vol AF 1828 - Départ de Montpellier 12 h 45 - Arrivée à Londres 13 h 35
Retour - Vol AF 1829 - Départ de Londres 09 h 15 - Arrivée à Montpellier 11 h 55
Cette liaison directe permettra d'une part de favoriser les séjours linguistiques pour les

jeunes, d'autre part d'assurer la promotion du Languedoc-Roussillon en attirant les touristes étrangers, désireux de connaître cette région.

SOCIETE COLAS
SOCIETE ANONYME AU
CAPITAL DE 96.150.700 F



De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements Industriels et Routiers

Région Languedoc
Roussillon

Zone industrielle de la Lauze
34 430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél. : (67) 42.56.99



Sports, L'élan est donné

Le sport est devenu une réalité socio-économique et politique dans sa double orientation de Sport de Compétition et de Sport de Masse. Montpellier, coeur battant du Languedoc s'éveille et doit répondre à ce phénomène de société.

Nous avons pris, pour ce mandat 3 engagements :

- **Poursuivre les investissements en équipements sportifs** complétant l'oeuvre entreprise depuis 1977 : à côté des grands poumons verts sportifs (Grammont, Verassy) nous continuerons à équiper les quartiers.

- **Développer l'animation**, en aidant les clubs et leurs écoles de jeunes, en favorisant l'installation dans tous les quartiers de « Place aux Sports ».

« Place aux Sports », c'est la possibilité pour tous les Montpelliérains de découvrir l'activité physique sans danger, avec le souci de préserver le capital-santé de l'individu.

« Place aux Sports », c'est le premier pas vers le bien-être physique et moral.

Enfin « Place aux Sports », c'est la redécouverte de la Fête par l'activité physique.

- **Etre à l'écoute du monde sportif :**

L'Office Municipal des Sports de Montpellier, par ses commissions de travail sur le sport dans tous ses secteurs doit être le reflet de l'éthique sportive et le lien avec la Direction Municipale des Sports.

Il y a enfin et surtout la Volonté de l'équipe municipale d'ouvrir et d'amplifier le dialogue avec le monde sportif montpelliérain.

L'élan est donné pour que vivent le sport et l'activité physique dans la fête à Montpellier.

Christian BENEZIS
Adjoint au Maire
délégué aux Sports

sade



Compagnie Générale
de Travaux d'Hydraulique

★ l'eau... c'est la vie !

Agences locales de la Succursale :

- NIMES : Tél. : (66) 23.55.24
- ORANGE : Tél. : (90) 34.56.44
- TOULON : Tél. : (94) 94.26.34
- NICE : Tél. : (93) 71.37.25
- MONTPELLIER : Tél. : (67) 72.31.31

- Adduction et distribution d'eau potable
- Assainissement
- Réseaux d'irrigation
- Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
- Eaux industrielles, gaz, divers
- Travaux P.T.T.
- Forages, sondages
- Battages de palplanches
- Fondations et Fonçages horizontaux
- Entretien et gestion des réseaux

Succursale de Marseille :
251 boulevard Mireille-Lauze
13 362 MARSEILLE Cedex 10
Tél. : 16 (91) 79.91.51

Claude SERRE

ELECTRICITE
GENERALE

Isolation thermique
Chauffage électrique
intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS
Installateur agréé

16, rue du Faubourg
Figuerolles
34 000 MONTPELLIER
Tél. : 92.14.96

LE HAMEAU
DES CHENES
9, rue du Trident
34 920 LE CRES
Tél. : 70.42.78



En 2 enjambées, j'y vais !

Chaque quartier est concerné par une place aux sports. Le Slogan « en 2 enjambées j'y vais » résume cette volonté de donner à chaque Montpelliérain la possibilité de pratiquer le sport entre connaissance, voir entre amis du quartier, tout près de chez soi. Place aux Sports, c'est d'abord la rencontre, et ensuite le sport. Le sport que l'on pratique à son niveau. Tous les Montpelliérains sont attendus sur les places aux sports qu'ils soient jeunes, adulte, en âge d'or, femme ou homme. Nos places aux sports fonctionnent en continue, matinée et après-midi, tous les jours, ainsi que durant les vacances scolaires. Ce fonctionnement a reçu un large écho durant les vacances de Toussaint, Noël, Pâques. Un nouveau programme sera proposé pour Juillet et Août : « spécial vacances d'été ».



Age d'Or

- Montpellier est aussi en avant garde
- La vie ne s'arrête pas avec la fin des activités. L'Age d'Or (gymnastique) Pompignane - La Rauze - Les Tritons (Paillade Nord) - Sabathé - Tastavin - Font Carrade (Chamberte) - Paul Valéry (Chamberte) - Richter.

Tennis

Ecole Municipale de Grammont Tél. : 64.29.55
- Tous les mercredis après midi gratuit pour enfants de 6 à 12 ans
Installations ouvertes de 8 h30 à 20 h 30.
Pour tout renseignement, s'adresser à l'animateur sportif du quartier ou à la direction Municipale des Sports. Mairie Tél. : 64.33.64

Gymnastique

La gymnastique douce, base de tout y compris de l'équilibre mental, s'adresse aux Ages d'Or, mais aussi à tous âges dans tous les quartiers, aux handicapés et pour la préparation aux activités sportives organisées sur les places. Dans tous les quartiers et tous les jours :
Pompignane, Mas de Tesse, la Rauze, Paillade Nord (tritons), Sabathé, Tastavin, Font Carrade, Paul Valéry, Richter.

Tennis de table

- La vitesse, la précision mais aussi la détente.
- 15 tables plein air dans tous les quartiers.
Montpellier est jeune et innove :
H.L.M. La Justice - H.L.M. Astruc - Paul Valéry - Les Tritons - Rimbaud - La Rauze - Tastavin - St Martin - Esplanade (2) - La Paillade « Le Mail » - Celleduive Esplanade Croix d'Argent « Centre social » Aiguelongue.

Echecs

Le sport de l'esprit
- Gymnastique de l'esprit, concentration, excellent pour l'équilibre.
- Centre International des Jeunes :
Tous les mercredis de 17 h à 19 h.

Tambourin

- La vista. Un sport formidable : simple et complet. La tradition locale alliée à l'avenir.
- Démarrage en juin sur toutes les places aux sports et à la demande. Initiation.

Hockey

- Une activité qui plaît par sa nouveauté et son aspect attractif
- sur gazon ou revêtements durs
- Depuis Avril sur toutes places aux sports.

Squash

- Y goûter c'est y revenir pour le plaisir et la forme.
- Gratuité : jusqu'à 18 ans vacances scolaires et en période estivale du 15/7 au 30/7 du 15/8 au 30/8

Vélo Tandem

- Rouler avec Place aux Sports
- La joie de l'effort en pleine nature
- Samedi : 9 h - 12 h Départ Paul Valéry
d'autres sorties sont prévues (se renseigner auprès des animateurs)

Bowling

- Un sport, un vrai
- Une activité qui séduit
- Pour tous une détente
- Une gratuité durant les vacances scolaires de 10 h à 12 h, de 12 à 18 ans. Une véritable réussite.

Tir à l'Arc

- Initiation, perfectionnement
- La beauté du geste et du matériel.
Un sport noble où se conjuguent le corps et l'esprit
- Place aux Sports
Stade Richter : tous les mercredis de 14 h à 17 h 30

Piscines

- Le véritable « Sport pour tous », un élément éducatif, rééducatif, sportif et lénifiant
- 6800 entrées gratuites au cours des vacances scolaires 1983. 320.000 entrées pour toute l'année 1982.
- La Paillade - La Rauze - Pompignane - Mas Devron.

Handicapés

- A part entière dans la vie et le sport
- Un aspect ludique, une conception réaliste et vivante. Donne une dimension particulière aux êtres qui veulent croire encore et toujours.
- Richter : mardi 10 h - 11 h 30
vendredi 10 h - 11 h 30
Figueroles (haut) : mardi 17 h - 18 h
vendredi 17 h - 18 h



Place aux Sports

Montpellier entend marquer l'histoire du sport. Certes des opérations aux objectifs a priori ressemblants ont été envisagées en certains coins de France, beaucoup ont échoué. Par une démarche originale, et avec des moyens de mise en oeuvre exceptionnels, l'initiative montpelliéraine entend exister pour toujours. 8 mois après que l'élan soit donné, la dynamique est au rendez-vous. Tous les jours une nouvelle action place aux sports naît. La dernière, c'est le tambourin. Après le bowling, le squash, les piscines, le tir à l'arc, la gymnastique, le tennis, le tennis de table, voici donc le tambourin. Un seul objectif : Aider la relance de ce sport sur la Ville. Aujourd'hui implanté à la Paillade, il va très rapidement retrouver le chemin des

Arceaux pour les matchs du dimanche après-midi mais aussi il va être présent sur les places aux sports pour redonner le goût à cette pratique. Aider les associations sportives, leur donner une nouvelle dimension est l'objectif essentiel de place aux sports. A ce propos l'exemple du bowling est significatif. Depuis 8 mois le bowling de Montpellier, coopère avec Place aux Sports. Cet établissement ouvre ses portes... en 8 mois l'effectif de juniors du Club Bowling a doublé. Les juniors montpelliérains représentent en nombre le 1/4 des juniors français. Rappelons qu'il y a 101 bowling en France. Demain ce club a désormais toutes les chances de porter haut les couleurs de notre Ville. Ce Sport pour Tous doit aller de pair avec une politique de

SPORT-SANTE
Centre d'Evaluation
de la Condition
Physique
Tél. 54.51.02

sport de haut niveau. A Montpellier c'est le cas. Beaucoup d'équipes font parler de leur performance.

Volley : Le MUC - **Foot** : La Paillade - **Rugby** : Le Stade Montpelliérain et le MUC - **Jeu à 13** : Montpellier B - **Hand** : ASBAM. MUC. COSMOS. - **Basket** : MPJ. Mais également de nombreux sports individuels Athlétisme - Tennis de table - Tennis - Natation - Sports de Combat - Escrime.

Montpellier capitale universitaire depuis toujours, capitale culturelle depuis ces dernières années doit devenir le coeur battant du Languedoc et de la France en Sport. Nous en avons l'énergie, la capacité et la volonté !

La Santé avant tout

Notre Société s'éveille à l'idée que les loisirs dans l'aménagement du temps libéré, sont devenus une nécessité. De plus, l'individu sédentaire le plus souvent, soumis au stress quotidien de la Vie professionnelle s'expose au risque des « maladies de Civilisation ». L'activité physique apparaît alors fort justement comme une solution à ces différentes questions. Mais si le Sport, l'activité physique doivent prendre une place confortable dans la vie quotidienne, le Sport de Compétition doit rester l'apanage des jeunes, les autres devant se cantonner dans la pratique du loisir, de l'activité physique de base.

Gratuité

Il est indispensable avant d'entrer dans la pratique sportive, de veiller à ce que cela se fasse sans danger pour la santé. C'est la raison de la création des trois Centres d'évaluation de la Condition Physique et Sportive. Sous la responsabilité du Dr Benezis, une équipe de médecins pratique gratuitement pour tous, un bilan de la condition physique afin de donner les meilleurs conseils aux intéressés sur le sport à pratiquer, les précautions à prendre et la meilleure rentabilité pour le corps, de cette pratique. Créé, il y a 3 ans le premier centre situé à la Maison des Sports Avenue du Père Soulas a été vite saturé. Un deuxième centre a vu le jour au Domaine Municipal de Grammont en Janvier dernier. Ce deuxième Centre est également ouvert gratuitement à tous. Dernièrement un Centre mobile d'évaluation est né. Nous conseillons à chaque participant d'évaluer ses possibilités physiques et ses limites au travers de la forme. Faire du Sport sans danger doit être pour tous un souci constant. 40 minutes d'examen débouchent sur des conseils, sur une prise de conscience de ses propres limites. En fait, la prise en compte de l'individu au Centre Municipal d'Evaluation de la condition physique est proposée à deux niveaux :
1 - L'examen médical préalable.
2 - L'évaluation proprement dite.

Evaluer sa condition physique

La condition physique est un reflet du capital santé de l'individu, et permet au même titre que les conditions psychologi-

ques et sociales, d'accéder à la sensation de bien-être, de meilleure santé.

La pratique régulière de l'activité physique permet d'améliorer de façon significative le niveau de condition physique. D'autres facteurs tels que l'âge, le sexe, les habitudes de vie et l'alimentation peuvent influencer le niveau de condition physique des individus.

La condition physique est donc un état de l'organisme reflétant l'efficacité fonctionnelle de l'ensemble des systèmes.

1. Le Bilan Santé - L'Autorisation de pratiquer

L'examen médical préalable permettra de tester au repos puis à l'effort les possibilités du moment :

- sur le plan cardio-vasculaire,
 - sur le plan ostéo-articulaire,
 - sur le plan fonctionnel.
- La prudence doit présider cet examen : une contre-indication totale ou temporaire de pratiquer doit être éliminée.

2. L'évaluation de la condition physique

Suivant le programme d'activité physique réalisé, nous nous proposons d'évaluer par des tests simples et adaptés, trois déterminants de la condition physique :

- l'efficacité du système de transport de l'oxygène,
 - le pourcentage de graisses dans le poids corporel,
 - la force de l'endurance musculaire.
- a) Efficacité du système de transport de l'oxygène :**
C'est un des éléments essentiels déterminant la condition physique : en effet, c'est le reflet de la capacité d'adaptation des mécanismes cardiaques, circulatoires, respiratoires et métaboliques.

b) Estimation du pourcentage de graisse
Ce test est le plus prisé par les sportifs de la quarantaine : une exagération du taux d'adiposité est un indice de mauvaise alimentation, de manque d'activité physique.

De plus, l'obésité, prédispose à certaines maladies cardiovasculaires, métaboliques, peut causer des troubles respiratoires ou ostéo-articulaires (arthrose des membres inférieurs).
c) Estimation de la force et de l'endurance musculaire
Dans la vie courante, surtout à 40 ans, il est essentiel de pouvoir compter sur un minimum de force musculaire. La force musculaire est caractérisée par la tension maximale développée par un muscle ou un groupe musculaire. L'endurance musculaire se caractérise par la capacité de prolonger ou de répéter des contractions d'intensité sous-maximales.

FORCE et ENDURANCE représentent les deux composantes

de la VIGUEUR MUSCULAIRE.

Le Groupe musculaire de l'organisme le plus représentatif de cette notion de VIGUEUR nous paraît être le GROUPE des ABDOMINAUX, haubans du rachis, stabilisateur du bassin. De leur bon fonctionnement dépend la réalisation de bon nombre de gestes techniques en sport (marche, course, sauts, station debout).

Une bonne vigueur abdominale est un facteur de sécurité pour le rachis, le bassin et les membres inférieurs, évitant lumbagos, et autres douleurs de la colonne vertébrale.

Les conseils

Nous avons voulu une évaluation simple de la condition physique, l'interprétation des résultats aboutissant à des conseils éclairés, c'est l'« ordonnance » d'activité physique. Après avoir estimé les possibilités et les limites de chaque individu ; nous conseillons :

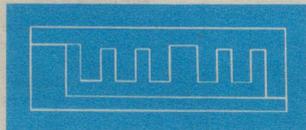
- A tel quinquagénaire, de raffermir la angle abdominale (séance quotidienne de 15 à 20 minutes) avant de débuter un cycle de jogging (20 à 30 minutes 3 fois/semaine) ; voir encadré.
- A tel autre, le vélo ou la natation, la randonnée ou le ski de fond.

Les intérêts de l'évaluation de la condition physique, après le bilan de santé, c'est la prise de conscience des possibilités et des limites de l'individu, mais aussi le moyen d'assurer la continuité dans la pratique.

Sur rendez-vous

Donc pratiquer une activité physique OUI... mais pas n'importe laquelle et pas n'importe comment, l'évaluation simple de la condition physique restant le meilleur moyen de cerner les possibilités et les limites de l'individu. Pour cela un rendez-vous à prendre par téléphone au 54.51.02 ou directement au 200 av. du Père Soulas.

SPORT INFO
Tél. 64.33.64



**Les MENUISERIES
du MIDI**

Menuiserie traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines et Salles de Bains
Débit et Machinage de Bois à la demande

Domaine Pascalet — Z.I. 34000 Montpellier
Tél. : (67) 27.84.57

SOCIETE NOUVELLE E.A.T.T.
ENTREPRISE
d'AMENAGEMENTS
de TERRAINS
et de TRAVAUX

Terrassement
Voirie
Canalisation

Route de Lodève 34990 JUVIGNAC - Tél. : (67) 75-20-20

**CARRIERES
DE LA MADELEINE S.A.**

Tél. : BUREAU 42 42 60
Chantier : 78 15 11 - 78 14 78

Chantier R. N. 108
34750 VILLENEUVE-LES-
MAGUELONNE
ADRESSE POSTALE :
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX

S.A. Ed. TAXY

Caoutchouc Manufacturé
Robinerie - Cave et Eau
Vêtements-Protection

Bottes-Gants
206, avenue de Lodève
34000 MONTPELLIER
Tél. : 75.49.66
Télex : 480 348

55, avenue Louis Breguet
31400 TOULOUSE
Tél. : 20.43.80
Telex Toulouse 521 954
Vente réservée aux patentés

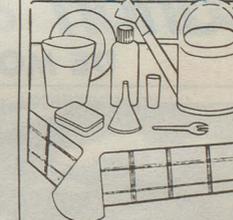
UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

MERIDIONALE

**Bâtiments
et
Travaux publics**

Méridionale de travaux
Bureaux du Nouveau Monde
Rue des Etats du Languedoc
B.P. 1187
34009 MONTPELLIER CEDEX

PLASTIROA



La Matière Plastique
et ses applications

21, 23 rue Foch
MONTPELLIER



MARCHE D'INTERET NATIONAL DE MONTPELLIER

Gère et met à votre disposition :

- Dépôts banalisés embranchés,
- Dépôts frigorifiques.

Avenue du Marché Gare
Tél. : 92.29.60



Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux Publics

Siège social :
30, Plan du Château
d'O Maurin 34970 Lattes
Tél. : (67) 27.85.21 ou 70.07.34

ENTREPRISE



MAZZA
RICARDO S.A.
34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics
Routes Carrières
Terrassements

Tél. : 76.90.55



CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY DE MONTPELLIER

Au-delà de ces actions structurées et conduites sous la responsabilité de l'établissement en liaison constante avec la ville et le département, le mouvement associatif socio-culturel ou sportif, le Centre Régional reçoit un bon nombre de stages sportifs ou socio-culturels. 28 625 journées de stages ont été réalisées.

Enfin, pour répondre à sa vocation locale, le C.R.E.P.S. participe à la formation des animateurs municipaux chargés de l'opération « Place aux Sports ».

Il est certain que cette collaboration exprime à souhait, le nouveau rôle du CREPS dans un environnement immédiate favorable au développement de la qualité de la vie. Pour conclure, ajoutons que 40 personnes travaillent dans cet établissement particulier dont ne bénéficient pas toutes les régions de France.

Sa dimension tout comme son budget l'identifient à une petite entreprise dont l'objet serait l'éducation en milieu social et sportif.

Souhaitons son développement dans une ville et une région

Concertation

Office Municipal des Sports

Un grand moment pour l'Office Municipal des Sports, Vendredi 29 Avril au Centre Rabelais, au cours duquel il a surtout été question du projet des nouveaux statuts et de l'élection des délégués par discipline, délégués appelés à siéger au bureau directeur. En présence de 120 associations sportives représentant plus de soixante disciplines, le Docteur Benzis, Adjoint délégué aux sports présenta les différents objectifs de la politique municipale pour les 6 années à venir, tant sur le plan des équipements que de l'animation.

Monsieur Mahé, Secrétaire sortant de l'Office Municipal des Sports, énonça ensuite, le projet des nouveaux statuts auquel des modifications nécessaires ont été faites.

Après la nomination à l'unanimité de Monsieur Canetta, en qualité de commissaire aux comptes, le Docteur Benzis, nomme les 3 personnalités choisies par le Maire :

- Mr De Beausseur
 - Mr Fuma
 - Mr Crampagne
- On procéda alors à l'élection du « bureau directeur » :
- Mr Mahé Secrétaire sortant
 - Mr Dumont
 - Mr Sauré Membre sortant
 - Mr Ramdon Membre sortant
 - Mr Dury
 - Mr Giordan
 - Mr Portier
 - Mr Albert Membre sortant
- Par ailleurs, les membres des « commissions » sont désignés. Au total 6 commissions : **commission à information-religion, commission animation, commission grands travaux, commission sports à l'école, commission sport santé, et commission sport de haut niveau.**

Les Equipements

Stade, piscine, gymnase.....

qui utilise ?

A l'examen du patrimoine en équipements sportifs nous pouvons dire : Montpellier est une Ville riche. Les équipements sportifs de toute nature ont fleuri dans tous les quartiers de la Ville ces 6 dernières années.

On constate que le parc des installations sportives montpelliéraines est relativement jeune puisque 72 % d'entre elles ont moins de 10 ans. Alors que la moyenne nationale est totalement à l'inverse. Montpellier avait un retard à combler. Elle l'a fait ! Cet effort s'est porté sur les équipements couverts tels les piscines mais aussi en direction des équipements de plein air (tennis - parcours de la santé - plateau d'éducation physique, terrain de quartier...).

Les équipements particuliers tels le stand de tir de Montmaur nouvellement refait, le tir à l'arc, et autres... jettent un éclairage intéressant sur les possibilités de pratiquer des activités spécifiques.

Ces nombreuses installations sportives municipales sont mises à la disposition des Montpelliérains à savoir :

- 4 piscines
- 12 gymnases
- 40 terrains de foot (dont 8 gazonnés)
- 29 plateaux d'éducation physique scolaire

- 7 terrains de tennis pour les clubs, plus 10 ouverts au public à Grammont
- Le Palais des Sports
- 4 parcours de santé.

La plupart de ces installations sont utilisées tous les jours de la semaine jusqu'à 17 heures pour les établissements scolaires.

De 17 heures à 22 heures elles sont réservées aux 600 clubs de la Ville, 2 créneaux horaires de 2 h sont attribués chaque jour, ce qui fait environ 50 000 créneaux par an et 100 000 heures de pratique sportive par an. Toutes ces installations demandent à être entretenues convenablement notamment les terrains gazonnés qui ne peuvent être utilisés aussi intensément que les terrains d'entraînement.

Il est à noter que les 10 terrains de tennis de Grammont sont largement ouverts au public (tél. : 64.29.55 pour réservation).

Clubs, Associations, cela vous concerne : les demandes de réservation de créneaux pour la saison 83/84 doivent être déposés à la Mairie - Direction municipale des sports. « Avant le 1^{er} Juin ».

Les métiers du Sport

2 Organismes de formation à Montpellier

Le Centre régional d'éducation populaire et des Sports

Le C.R.E.P.S. Un élément d'animation

Il est difficile d'affirmer le rôle d'acteur direct de la structure sinon en matière d'activités physiques pour adultes, le soir. Une centaine de pratiquants de tous âges sous la conduite des élèves professeurs découvrent un grand nombre d'activités physiques ou sportives nouvelles ou oubliées. De la danse au « Jogging » en passant par les jeux collectifs ou la gymnastique sportive, le « menu » à la carte enchante ces adultes qui redécouvrent leur corps. Les scolaires environnant bénéficient eux aussi de séances pédagogiques.

L'ensemble de l'animation permet de comptabiliser 124 379 phases journées activités pour 1982.

En 1983, les formations nouvelles notamment celles d'animateurs sportifs ont permis de mettre en stage pratique 15 jeunes à la disposition de la ville de Montpellier pour son opération place aux sports. Il est certain que la mise en situation sur le terrain a permis aux jeunes animateurs concernés de prendre la mesure des réalités dans un métier essentiellement consacré à la relation sociale et culturelle.

Le C.R.E.P.S. Centre de Formation Régional

Evidemment, le centre est avant tout une structure de formation, longtemps consacrée à la profession d'enseignant d'EPS. D'ailleurs le C.R.E.P.S. qui possède encore 3 sections préparatoires au professorat adjoint a toujours obtenu au plan national des résultats remarquables. Les options féminines suivantes sont préparées : DANSE - GRS - GYMNASTIQUE - ATHLETISME - HAND-BALL - VOLLEY-BALL.

Des enseignants de l'Université apportent leur concours à l'enseignement des disciplines scientifiques.

Pour répondre à ses missions de formation et de recherche, l'UER.EPS prépare les étudiants aux diplômes universitaires mais aussi aux diplômes et concours donnant accès aux carrières d'état ou aux carrières liées au développement des APS.

Elle participe activement à la formation continue des enseignants, cadres ou techniciens des Activités Physiques et Sportives.

Un laboratoire de Recherche en Sciences et Techniques des APS développe des études sur des problèmes concrets rencontrés sur le « terrain » afin de favoriser l'évolution des pratiques et d'en faciliter la transmission. **L'UER.EPS Ouverte sur la Cité.**

Nombreux sont ceux qui dans notre région militent en faveur du développement de la pratique des Activités Physiques pour tous.

Responsables d'Associations, Dirigeants, Animateurs, Entraîneurs, Educateurs, peuvent trouver à l'UER outre un lieu de rencontre toujours souhaitable, une structure susceptible de les aider dans leurs missions.

La participation de l'UER à l'opération « Place aux Sports » est un exemple de participation à un effort collectif.

L'Unité d'Enseignement et de Recherche en Education Physique et Sports

L'UER.EPS et l'Opération Place aux Sports

Actuellement vingt cinq étudiants de l'UER participent à l'animation des Activités Physiques et Sportives offertes à tous les Montpelliérains sur les différentes « Places aux Sports » de la ville.

Ces étudiants ont entrepris à l'Université quatre années d'études en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

La troisième année de Licence et la quatrième année de Maîtrise leur offrent l'approfondissement nécessaire à une formation qualifiée d'intervenant dans le domaine des pratiques physiques.

Lors de ces deux dernières années ils se spécialisent sur une option physique ainsi que sur un secteur d'intervention privilégié.

Ce sont les étudiants de Licence et Maîtrise ayant choisi la « Filière » Animation et Gestion des Activités Physiques de Loisir que vous rencontrez sur les « Places aux Sports ».

L'UER.EPS : Ses Missions

L'UER.EPS fait partie de l'Université de Montpellier I, elle compte 26 enseignants, tous professeurs certifiés spécialisés dans l'analyse, l'enseignement et l'entraînement des Activités Physiques et Sportives, ainsi que dans les Sciences Appliquées à leur domaine.

Des enseignants de l'Université apportent leur concours à l'enseignement des disciplines scientifiques.

Pour répondre à ses missions de formation et de recherche, l'UER.EPS prépare les étudiants aux diplômes universitaires mais aussi aux diplômes et concours donnant accès aux carrières d'état ou aux carrières liées au développement des APS.

Elle participe activement à la formation continue des enseignants, cadres ou techniciens des Activités Physiques et Sportives.

Un laboratoire de Recherche en Sciences et Techniques des APS développe des études sur des problèmes concrets rencontrés sur le « terrain » afin de favoriser l'évolution des pratiques et d'en faciliter la transmission. **L'UER.EPS Ouverte sur la Cité.**

Nombreux sont ceux qui dans notre région militent en faveur du développement de la pratique des Activités Physiques pour tous.

Responsables d'Associations, Dirigeants, Animateurs, Entraîneurs, Educateurs, peuvent trouver à l'UER outre un lieu de rencontre toujours souhaitable, une structure susceptible de les aider dans leurs missions.

La participation de l'UER à l'opération « Place aux Sports » est un exemple de participation à un effort collectif.



Tous les Montpelliérains se souviennent de la grande fête sportive organisée le 2 octobre dernier sur l'Esplanade. Cette journée fut la première d'une série de manifestations sportives. D'autres ont suivi dans les différents quartiers de la Ville et d'autres suivront encore.

TOUS SUR L'ESPLANADE avec place aux sports en fête ! samedi 21 mai

venez participer au rallye sportif : aviron - pêche - haltérophilie - volley - hand - modelisme - voile - basket - boxe - arts martiaux - gymnastique - danse - tir à l'arc - tir à la cible - athlétisme - velo - a l'initiative de la ville de Montpellier - avec le concours de l'ureps et des associations sportives de la ville

L'ambiance de fête

+ L'objectif de ces journées est de faire vivre à tous, des plus jeunes aux moins jeunes sans oublier l'Age d'Or et les Handicapés, une vraie fête où chacun puisse pratiquer les activités physiques et sportives de son choix. C'est aussi contribuer à la découverte de nouvelles activités, vivre des émotions, et surtout s'amuser, s'exprimer, se détendre, pratiquer ou seulement regarder, seul ou en famille. C'est aussi donner envie de participer et prouver que chacun est capable quel que soit son âge ou son handicap, de participer à une activité physique. C'est encore permettre à tous de se rencontrer et d'essayer ensemble de nouvelles activités dans la joie et la bonne humeur.

Fort des expériences passées, la Municipalité avec le concours du monde sportif, se retrouvera à nouveau le 21 mai « Tous sur l'Esplanade ». Beaucoup d'activités sont prévues, allant du tambourin à l'haltérophilie en passant par le tir à la cible ou le saut à la perche. Chacun pourra s'essayer soit au tennis-ballon, au hockey, au judo, soit au saut de haies, au modélisme, au foot, au hand, soit au volley, basket, karaté, tir à l'arc, tir à la cible, tennis de table, danse folklorique, rugby, saut à la perche, voile, aviron, bowling, tambourin ou échec, pêche à la ligne, boxe, cane, boxe française etc... l'équipe de France de trampoline et le champion du monde seront de la partie ce jour-là.

Des stands d'information seront à la disposition des personnes intéressées. Des démonstrations seront effectuées par les sportifs chevronnés qui proposeront d'initier les participants à leur sport dans les meilleures conditions.

Les animateurs sportifs de la Ville de Montpellier, ainsi que les étudiants de l'U.E.R.E.P.S. ont prévu des activités des jeux à base sportive tel que Concours de patins à roulette, escalade, parcours d'obstacles, acrobatie etc... Des temps forts sont également au programme, entre autre « une ronde pédestre » autour du bassin. Courir le plus longtemps possible mais à son allure propre sera la règle du jeu. Une heure sera tout

de même la durée maximale.

A cette fête participeront également 500 à 600 jeunes venus de Heidelberg la Ville Allemande jumelée avec Montpellier. Pour donner un caractère de fête en ce jour de printemps ; l'Etoile Bleue ainsi que la Garriga seront présents sur le Kiosque Bosc. Et la journée se terminera par des danses folkloriques.

Ce que nous souhaitons c'est que cette entreprise soit un moment marquant dans l'action de la « fête par le sport », que de nombreux montpelliérains prennent conscience de l'intérêt du sport et que les nombreux stands mis à leur disposition leur fassent découvrir de nouvelles activités.

+ Le 18 juin la fête prendra une autre allure puisqu'elle se déplacera vers la Paillade au Centre Nautique. Un spectacle féérique sera présenté en nocturne à 21 h 30. Il est prévu sous projecteurs des ballets nautiques, des plongeurs, des relais, des démonstrations de nage, du canoë-kayak. Ce programme purement nautique sera complété par un moment de rire avec la présentation de sketch humoristique. Pour terminer la soirée le bassin sera ouvert à tous pour participer à des jeux nocturnes.

+ Un programme copieux empiètera sur l'été. Pour les seuls deux mois de mai et juin le Palais des Sports propose plus de 10 spectacles. Le 14 juillet, nous reviendrons également au Centre Nautique de la Paillade pour un Ballet nautique donné à l'occasion des championnats inter-régionaux de natation qui se dérouleront dans notre ville le 13/14 juillet.

Notre Ville a mis en chantier une idée chère à Léolagrange - Ancien Ministre des Sports et loisirs en 1935 : démocratiser, développer et moraliser le sport. Nous mesurons aujourd'hui les efforts entrepris pour faire avancer de bonnes solutions à Montpellier. « Place aux Sports » : Une idée généreuse et innovante au service du Sport.



Entreprise de Maçonnerie et Rénovation de Monuments Historiques



Louis NAZON

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 79-60-89
Entrepôt Avenue
Villeneuve d'Angoulême

ENTREPRISE

SARIVIERE
S.A.

- Horticulteur
- Fleuriste
- Paysagiste

Pépinières

Allée paysagée à MAURIN
18, rue de la Bandido, 18
MONTPELLIER
Tél. : 92.15.01



rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

169, rue de la Jeune Parque
Zone Industrielle
34100 MONTPELLIER

éd. Rogier ing ETP

Le 8 mai 1945 :

Un hymne à la liberté et à la paix

Le 8 mai 1945 : victoire sur l'Allemagne nazie, victoire longue à se dessiner et à laquelle avaient concouru à côté des troupes alliées, les forces françaises de l'Intérieur et l'armée française reconstituée. Cette armée avait vengé la défaite de 40. Elle s'était couverte de gloire à Bir-Hakelm, au Garigliano, puis dans les combats de la libération du territoire avec la 2^e D.B., sous les ordres du Général LECLERC de HAUTE-CLOUQUE : Paris et Strasbourg libérés, et avec la 1^{re} armée sous les ordres du Général de LATTRE de TASSIGNY dans la longue marche de la Provence au cœur même de l'Allemagne. Après le doute et le désespoir de 40 contre lesquels seul ou presque seul s'était dressé le Général de GAULLE dans son appel du 18 juin, la France retrouvait sa liberté, son indépendance, sa grandeur et son honneur. Ce 8 mai 1945 était une victoire que notre peuple partageait avec tous les peuples dont le destin avait frôlé l'abîme. La barbarie avait été à deux doigts de l'emporter sur la civilisation. Le combat avait été longtemps indécis et son issue heureuse laissait derrière elle des millions de morts et de victimes. Ce sont des plaies longues à se cicatriser et lorsque trente huit ans après, nous célébrons cette victoire du 8 mai 1945, nous avons un devoir de mémoire et de

réflexion. Pourquoi cette tragédie a-t-elle été possible ? Pourquoi le nazisme a-t-il pu impunément s'installer au cœur d'un pays d'Europe de vieille civilisation ? Pourquoi le nazisme a-t-il pu développer ses conquêtes ? Pourquoi le racisme a-t-il pu lancer le défi des massacres et des camps de la mort à la face de la terre ? Pourquoi ? A ces questions posées, une première réponse : c'est le devoir, par respect pour les morts et pour les victimes, d'être vigilant, c'est le devoir de refuser l'oubli, non pas au nom de la haine et de la vengeance, mais au nom de nos obligations imprescriptibles vis-à-vis de l'humanité contre laquelle trop de crimes dans cette sombre période ont été commis. Mais s'il faut que le passé nous éclaire et guide nos actions d'aujourd'hui, il faut aussi que notre regard embrasse l'avenir, il faut aussi proposer et nourrir des projets pour cette jeunesse qui n'a pas connu les drames que les générations antérieures ont subis. Il faut parler simple, la clarté doit chasser l'ombre. Il faut que notre projet soit de mettre la liberté au premier plan de notre ambition nationale : liberté pour la France, liberté pour les Français et les Français et par contagion et par exemple, liberté pour les autres peuples dont certains trop nombreux vivent sous la férule et sous

l'oppression. Mais la liberté, c'est aussi le respect, dans le souci de l'égalité dans notre destin commun, des différences, c'est la croyance que tout être humain est en lui-même une fin et ne doit jamais être ravalé au niveau d'un moyen. La liberté, l'égalité, le respect des différences mais aussi la fraternité. Car tout ce qui est rationnel, tout ce qui est rationnel est voué à l'échec si ces nobles idées ne sont pas irriguées par le sang vif de la fraternité qui vient du cœur. Fraternité d'abord à l'intérieur de nos frontières entre Françaises et Français, c'est là qu'il nous faut en faire l'apprentissage et en développer l'exercice. Les années de guerre nous montrent les méfaits des haines et des divisions. Il nous faut donc apprendre à vivre mieux ensemble, pour le bien commun, pour l'avenir de la Patrie, surmontant nos égoïsmes, surmontant nos passions, faire triompher en toutes circonstances l'unité nationale. Forts de cette unité, forts de cette fraternité retrouvée nous avons pu, autour de nos monuments du Souvenir, toutes générations confondues, donner à cette Fête du 8 mai, non seulement l'élan patriotique d'une commémoration de la Victoire mais aussi le sens plus profond d'un hymne à la joie, à la liberté, à la fraternité entre les peuples et à la Paix.



Au nom du Président de la République, le Général BELLAMY décore 10 anciens combattants. Deux furent faits Chevaliers de la Légion d'Honneur, 3 reçurent la médaille militaire et 5 furent faits officiers de l'Ordre National du Mérite.

La fête de l'Infanterie

L'Ecole d'Application de l'Infanterie organise le 27 et 28 mai sa traditionnelle fête, qui pour la première fois cette année sera largement ouverte au public.

Au programme :

— Vendredi 27 mai de 17 h à 19 h :

Aubades de 4 musiques militaires - Place de la Comédie, place Jean-Jaurès, Grand'Rue et à la Paillade (Avenues de Barcelone, Bologne, Lauragais, Paillad'1, Louisville).

— Samedi 28 mai de 10 h à 20 h :

portes ouvertes à l'E.A.I. (entrée par l'avenue Lepic) comprenant : 10 h à 12 h : Cérémonie militaire et défilé de l'Ecole. A partir de midi Restauration continue. Après-midi : Kermesse, démonstration et visite de l'Ecole.



Monsieur VEZINHET, 1^{er} Adjoint, représentant Monsieur le Maire ; Monsieur Julien VINCENT, Commissaire de la République ; le Général de Division BELLAMY, Commandant d'Armée de la Place de Montpellier ; Monsieur Alain BOSCH, Vice-Président du Conseil Général, déposent les traditionnelles gerbes aux Monuments aux Morts.

HANDICAPES : Montpellier ville pilote

Le Fond Social de la Communauté Economique Européenne vient de désigner la ville de Montpellier pour faire partie du réseau des **districts pilotes pour l'insertion sociale des personnes handicapées**. Cette décision qui honore notre ville peut bien entendu être comprise comme une sanction positive de l'action menée depuis des années par notre municipalité dans ce domaine. Pourtant, il semble clair que ce choix de la CEE vient surtout couronner les projets que notre ville prépare actuellement et qui doivent permettre d'aller encore plus loin dans le processus d'intégration des personnes handicapées. A la fin de ce mois, une délégation de notre ville conduite par notre premier adjoint, Monsieur VEZINHET et comprenant entre autre Monsieur MICHEL du bureau municipal des relations avec les handicapés, se rendra à Bruxelles afin de jeter les bases de l'action qui sera entreprise dans le cadre de ce projet. Nous dressons dans le prochain numéro un bilan complet de ces rencontres. Indiquons cependant dès maintenant que **la ville de Montpel-**

lier envisage de faire porter son effort dans cinq directions. Tout d'abord **l'accessibilité et les transports.** Il faudra dans ce domaine partir de ce qui a été réalisé au cours des six dernières années. Mais il conviendra d'intensifier nos efforts pour rendre notre ville encore plus accessible aux personnes à mobilité réduite. Un comité permanent pour l'accessibilité sera prochainement créé et il sera animé par deux personnes handicapées, Madame NAIT de l'Association des Paralysés de France et Monsieur Guy BESSON. Un effort sera tout particulièrement entrepris au niveau du logement et le programme Antigone devrait être exemplaire dans ce domaine. En second lieu, l'effort de la municipalité consistera à **aider les opérations de formations professionnelles et d'intégration au niveau de l'emploi.** Ce sera là un domaine tout prioritaire et notre aide ira à ceux qui sauront nous proposer des solutions originales et efficaces. Troisièmement, nous interviendrons également en faveur de la

communication des handicapés sensoriels. Nous poursuivons notre action en direction des sourds et malentendants mais nous envisageons aussi un programme original en faveur de handicapés de la vue. En quatrième lieu, nous n'oublions pas la **culture, le sport,** en un mot **les loisirs.** Enfin, nous devons réfléchir sur un programme spécial en faveur de la réintégration des malades mentaux. Des hommes et des associations tels le centre Henri WAL-LON ou encore toute l'équipe qui travaille autour du docteur RIBSTEIN nous ont montré la voie. Nous devons donc dans ce domaine aller encore plus loin et là aussi favoriser l'insertion de ces personnes dans le monde du travail.



Le choix de la CEE place donc notre ville au rang des cités pilotes à l'échelon de l'Europe des 10. C'est là une décision qui ne doit pas donner lieu à une simple opération publicitaire mais qui doit au contraire permettre d'avancer concrètement et plus rapidement que prévu sur la voie de l'intégration.

Cours d'Autonomie pour Aveugles

L'Union des Aveugles et Déficiants Visuels de Montpellier que préside Monsieur Louis GRAVIE, prépare actuellement la mise en place d'un nouveau service qui devrait favoriser l'intégration des personnes handicapées. Il s'agit de la **création d'un cours d'autonomie pour personnes aveugles**, (CAPP).

Ce nouveau service doit permettre aux personnes aveugles, surtout à celles qui sont atteintes de cécité suite à des accidents ou à des maladies, de se réadapter le plus rapidement possible à la vie courante. Le CAPP permet surtout à ces personnes aveugles d'apprendre la circulation autonome ainsi que la maîtrise des gestes de la vie courante. Ce service fonctionne à partir de deux moniteurs qui ont en charge une personne pendant une durée d'environ un mois et à raison de 3 heures par jour. Les techniques utilisées ont été pour la plupart d'entre elles expérimentées aux Etats-Unis. En France des expériences positives ont été tentées, tout particulièrement à Bordeaux.

Grâce à ce service, les personnes atteintes de cécité peuvent parvenir à circuler seules en ville, à se prendre en charge au niveau de leur vie familiale. Cette initiative va donc directement dans le sens de l'autonomie des personnes handicapées. Elle peut aussi se révéler particulièrement rentable sur le plan économique. L'autonomie retrouvée peut éviter pour bon nombre de personnes aveugles, l'hospitalisation. Il n'est pas rare de rencontrer dans les maisons de repos ou hôpitaux de notre ville, des personnes âgées qui, venant de perdre la vue, vont devoir rester totalement à la charge de la société et de la sécurité sociale. La mise en place d'un tel service représente un espoir réel pour ces personnes et peut leur permettre de retrouver rapidement l'autonomie que la cécité venait de leur faire perdre.

La mise en place de ce service devrait intervenir au cours du dernier trimestre 1983. Pour toutes précisions complémentaires il est possible de contacter l'Union des Aveugles, 16 rue Terral téléphone 60.61.71.

S.O.S. AMITIE

Il y a de longues soirées qui s'étirent,
Qui baillent de solitude.
Des soirées qui n'arrivent pas à s'endormir.
Des soirées remplies d'idées qui noircissent,
A force de tourner.
Des idées qui disent : Long, très long sommeil ;
Alors que le sommeil ne vient plus apaiser la journée.
Des idées qui disent : Voyage, très grand voyage ;
Alors que l'on a oublié pour quelle terre, en est parti.
Des soirées de tumulte, d'angoisse et de silence,
Que le reste du monde semble ignorer... »

Parfois dans cette obscurité, notre téléphone permet de ne plus se sentir ignoré. Disponible 24 heures sur 24 et tous les jours, une présence née il y a 20 ans, où se rencontrent trois essentiels :

VERITE, ECOUTE, RESPECT. Une possibilité pour celui qui appelle de communiquer ce qu'il ne peut pas dire ailleurs.

qui écoute, est un cap, une étape, un passage, un « lieu » où renaitre, l'amorce d'une communication plus vraie avec les autres.

63.00.63 l'appel à cet inconnu

B.P. 6040 Montpellier Cedex.

Journées Nationales de Toxicomanie

L'Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie organise ses **Journées Nationales d'Etude et de Réflexion** les 3 et 4 juin prochains à Montpellier, au Centre Régional de Documentation Pédagogique.

Le succès des journées 1981 de Grenoble et 1982 de Nantes, la qualité et la diversité des intervenants, le sérieux scientifique des débats publiés dans un livre autant que l'actualité sociale du phénomène montrent l'importance de

ces rencontres.
Coordination des journées 1983 : Centre d'Accueil « L'Arc en Ciel » 1, rue Durand Montpellier Tél. : 92.19.00.

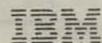
IBM FRANCE en LANGUEDOC-ROUSSILLON

C'EST

- 2500 techniciens et cadres à l'usine de Montpellier
- 130 spécialistes à Nîmes, Perpignan et Montpellier qui assurent la commercialisation et la maintenance de l'ensemble des matériels
- 210 personnes embauchées en 1982
- 1000 emplois de sous-traitance dans la région

C'EST AUSSI :

- une production de haute technologie dont 80% est exportée
- une participation importante à la vie régionale
- un climat social favorisant à la fois l'épanouissement du personnel et la bonne marche de l'entreprise.



Usine de la Pompignane Montpellier

ENTREPRISE A. CREGUT et Fils

TRAVAUX ROUTIERS - V.R.D.
S.A. au capital de 4 500 000 F

1740 Avenue du Maréchal JUIN
30014 NIMES Cedex B.P. 1080
Tél. : (66)84.99.98

Chemin de MALPAS
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67)65.96.58



LANGUEDOC - ROUSSILLON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél. : (67) 58.01.11 +
Adresse Postale :
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX



TRAVAUX PUBLICS
Routes et Aéroports
Voies et Réseaux divers
Revêtements spéciaux
Enrobés
TRAVAUX PRIVÉS
TENNIS CLES EN MAIN
Procédé « TRU-FLEX »
Haute qualité
Agence à Nîmes :
846, Ancienne rte d'Uzes
(66) 26.89.58
Secteur de Montpellier :
2, cours Gambetta
(67) 22.97.54
Secteur de travaux en Agde :
23, Cité « Le Monaco »
(67) 94.34.88



«ENTREE DES ARTISTES»

TOUT POUR LA DANSE

Vêtements - Livres - Photos - Posters

« L'Art des Cadeaux, Les Cadeaux de l'Art »
« Tout le spectacle représenté Du gadget à la pièce unique artisanale »

« ENTREE DES ARTISTES »

31 rue de l'Aiguillerie Montpellier Tél. : (67) 60.51.42

AQUASCOP

Biologie et Gestion Des Espaces Naturels
— Des études techniques pour une prise de décision réaliste.
— Etudes d'impact et d'environnement
— Ingénierie en aquaculture

AQUASCOP - 9 ter, rue Moquin-Tandon
34000 Montpellier
Tél. (67) 54.45.65

le Capucín

à celleneuve

petite résidence de 44 logements
2 - 3 et 4 pièces

bureau de vente sur place route de lodève face vergès entrée 30 m station esso
(67) 45.51.13

PRETS P.A.P.

copra

1 rue baudin-place de la comédie
34000 montpellier

58.52.58



INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E.
URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES
PILOTAGE - COORDINATION

2595, Boulevard Paul Valéry - Montpellier
Tél. : (67) 42.66.00

62 052

METALLERIE : Portails - portillons

CLOTURES : (Métalliques, bois, béton)
Viilas - Usines - Tennis - Stades
haute Sécurité Brise vent

MERIDIONALE DES

CLOTURES

TEL : (67) 58.45.26

MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

MES

**MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR**

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 42.49.67

22

sté nationale de construction **Quillery**

société anonyme au capital de 123.388.500 francs
Siège Social : 8 à 12, av. du 4 Septembre
94100 St-Maur - B.P. 49 - Tél. : 886.11.49

AGENCE LANGUEDOC ROUSSILLON

B.P. 1127
2, Boulevard de Strasbourg
34008 MONTPELLIER CEDEX
Tél. : (67) 64.16.00

3^e Festival International « Montpellier Danse »

Dans le cadre de l'action culturelle entreprise par la Municipalité avec le concours du Ministère de la Culture, du Conseil Général de l'Hérault, et de l'Office Régional de la Culture, aura lieu à Montpellier du 25 juin au 10 juillet 1983, le 3^{ème} Festival International « Montpellier Danse » dont vous trouverez ici le pré-programme.



Compagnie chorégraphique Régionale de Montpellier : Dominique Bagouet.

Stage

Dans le cadre du 3^e Festival International Montpellier-Danse, Robert Poujol, professeur au Conservatoire National de Région de Montpellier, organise du 1^{er} au 13 juillet 1983 au gymnase du lycée Joffre un stage de danse :

- classique : avec Françoise Adret, Gilbert Canova, Alain Champion et Joëlle Mazet.

- contemporain : avec Peter Goss, Josée Cazeneuve et trois autres professeurs invités.

- jazz : avec Anne-Marie Porras et un autre professeur invité. Le prix du stage est de 1 000 F pour 36 cours.

Renseignements : Stage Montpellier-Danse / Théâtre Municipal / Place de la Comédie / 34000 Montpellier / Tél. (67) 42.60.97 de 10 h à 13 h.

Résidence

Du 26 juin au 1^{er} juillet 1983 et du 4 au 9 juillet 1983, Jacques Garros animera une résidence consacrée au travail corporel, dans le studio du Centre Chorégraphique Régional de Montpellier. Cette résidence organisée avec l'aide de l'A.F.D.A.S. est réservée à une quinzaine de danseurs professionnels.

Renseignements : Festival International Montpellier-Danse / Théâtre Municipal / Galerie F. Bazille / Bd Victor Hugo / 34000 Montpellier / Tél. (67) 56.35.00.

Tourisme

Bureaux Municipaux de Tourisme :
- Le Capoulié / rue Maguelone / Tél. (67) 58.26.04
- Gare S.N.C.F. / Tél. (67) 92.90.03

- Route de Palavas / entrée A 9 / Montpellier Sud (ouvert en saison) Tél. (67) 65.67.38

Location

- Tarif individuel de 30 à 65 F
- Tarif collectivités, étudiants, chômeurs, 3^e âge, de 20 à 50 F
La location ouvrira le mardi 24 mai 1983 dans le hall du Théâtre Municipal de Montpellier / Place de la Comédie / Tél. (67) 66.00.92.
Par correspondance : au bureau du Festival.

Renseignements

Au bureau du Festival International Montpellier-Danse / Théâtre Municipal / Galerie F. Bazille / 11 Bd Victor Hugo / 34000 Montpellier / Tél. (67) 66.35.00.
Pour les collectivités (C.E., enseignement), s'adresser à Brigitte Martin.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DU 25 JUIN AU 10 JUILLET 1983

Dates	Heures	Compagnies	Lieux
Samedi 25 juin	19 h	Centre Chorégraphique régional de Montpellier chorégraphie : Dominique Bagouet - Valse des fleurs	Jardin du Champ de Mars
	22 h	Jennifer Muller & the Works 1 ^{er} programme	Cour Jacques Cœur
Dimanche 26 juin	19 h	Centre Chorégraphique Régional de Montpellier chorégraphie : Dominique Bagouet - Valse des fleurs	Jardin du Champ de Mars
	21 h	Le Groupe incliné chorégraphie : Jackie Taffanel Neuf portes	Grammont / Salle Bobby Lapointe
Lundi 27 juin	22 h	Jennifer Muller & the Works 1 ^{er} programme	Cour Jacques Cœur
	21 h	Le Groupe Incliné chorégraphie : Jackie Taffanel Neuf portes	Grammont / Salle Bobby Lapointe
mardi 28 juin	17 h & 19 h	Susan Buirge et le Centre Chorégraphique Régional de Montpellier	Domaine Bonnier de la Mossion
	21 h	Centre Chorégraphique Régional de Montpellier Duo / Dominique Bagouet - danse Sven Lava - musique rock - F. et Stein	Salle Victoire rue du Moulin de l'Evêque
Samedi 3 juillet	22 h	Jennifer Muller & the Works 2 ^{ème} programme	Cour Jacques Cœur

« Montpellier Danse »

mercredi 29 juin	17 h & 19 h	Susan Buirge et le Centre Chorégraphique Régional de Montpellier	Domaine Bonnier de la Mossion
	21 h	Danse 80 chorégraphie : Jean Pomarès Faits Divers	Grammont / Salle Bobby Lapointe
	22 h	Jennifer Muller & the Works 2 ^{ème} programme	Cour Jacques Cœur
Jeudi 30 juin	21 h	Centre Chorégraphique Régional de Montpellier Duo / Dominique Bagouet danse Sven Lava - musique rock F. et Stein	Salle Victoire rue du Moulin de l'Evêque
	21 h	Danse 80 chorégraphie : Jean Pomarès Faits Divers	Grammont / Salle Bobby Lapointe
	22 h	Ballet National du Sénégal	Cour Jacques Cœur
Vendredi 1 ^{er} juillet	20 h	Le Pied chorégraphie : Jean Rochereau	Esplanade
	21 h	Ballet Royal de Wallonie avec Florence Clerc et Charles Jude, danseurs étoiles du Ballet de l'Opéra de Paris Coppélia	Théâtre Municipal
	22 h	Ballet National du Sénégal	Cour Jacques Cœur
Samedi 2 juillet	20 h	Le Pied chorégraphie : Jean Rochereau	Esplanade
	21 h	Kabuki Théâtre dansé traditionnel japonais, sous la direction du maître Fujima Daisuke En collaboration avec les 10 ^e Rencontres Internationales d'Eté de La Chartreuse/Villeneuve les Avignon	Grammont / Salle Bobby Lapointe
	21 h	Ballet Royal de Wallonie avec Florence Clerc et Charles Jude, danseurs étoiles du Ballet de l'Opéra de Paris -Coppélia	Théâtre Municipal
Dimanche 3 juillet	18 h	Grand Magasin chorégraphie : Hélène Laurent, François Hiffier, Pascale Murtin	Bassin Maison pour Tous La Paillade
	21 h	Kabuki Théâtre dansé traditionnel japonais sous la direction du maître Fujima Daisuke En collaboration avec les 10 ^e Rencontres Internationales d'Eté de La Chartreuse/ Villeneuve les Avignon	Grammont / Salle Bobby Lapointe
Lundi 4 juillet	18 h	Grand Magasin chorégraphie : Hélène Laurent, François Hiffier, Pascale Murtin	Quai du Verdanson
	18 h	Grand Magasin chorégraphie : Hélène Laurent, François Hiffier, Pascale Murtin	Bassin Maison pour Tous La Paillade
Mardi 5 juillet	21 h	Lolita Danse chorégraphie noire et énigmatique Qui a tué Lolita ?	Grammont / Salle Bobby Lapointe
	22 h	Nederlands Dans Theater chorégraphie : Jiri Kylian - 1 ^{er} programme	Cour Jacques Cœur
Mercredi 6 juillet	18 h	Grand Magasin chorégraphie : Hélène Laurent, François Hiffier, Pascale Murtin	Quai du Verdanson
	21 h	Lolita Danse chorégraphie noire et énigmatique Qui a tué Lolita ?	Grammont / Salle Bobby Lapointe
Jeudi 7 juillet	22 h	Nederlands Dans Theater chorégraphie : Jiri Kylian - 1 ^{er} programme	Cour Jacques Cœur
	21 h	Sandman Sims & Cie / Tap Dance Review Claquettes U.S. / pour la première fois en France / en co-production avec « Danse à Aix »	Grammont / Salle Bobby Lapointe
Vendredi 8 juillet	22 h	Nederlands Dans Theater chorégraphie : Jiri Kylian - 2 ^e programme	Cour Jacques Cœur
	21 h	Sandman Sims & Cie / Tap Dance Review Claquette U.S. : pour la première fois en France / en co-production avec « Danse à Aix »	Grammont / Salle Bobby Lapointe
Samedi 9 juillet	22 h	Nederlands Dans Theater chorégraphie : Jiri Kylian - 2 ^e programme	Cour Jacques Cœur
	22 h	Nederlands Dans Theater chorégraphie : Jiri Kylian - 2 ^e programme	Cour Jacques Cœur

LIVRAISON IMMEDIATE
PRETS CONVENTIONNES

A MONTPELLIER
près du centre ville

2 PIECES 260.000 F
+ balcon + parking + cuisine équipée
portes d'estanove

PRESTATIONS DE QUALITES
appartement témoin sur place, bd paul valéry, ouvert tous les jours (sauf mardi)
tél: 27.91.19

Veillez m'envoyer gratuitement votre documentation
nom _____ prénom _____
adresse _____
tél. _____
Méditerranée Construction 9 bd sarraill 34000 montpellier - tél (67) 66.38.44

SORMAE

AGENCE LANGUEDOC

5, rue des Aramons
B.P. 45 - 34990 JUVIGNAC
Tél. : (67) 75.77.75

CONSTRUCTIONS
IMMOBILIERES
INDIVIDUELLES
COLLECTIVES
SCOLAIRES
UNIVERSITAIRES

TRAVAUX HOSPITALIERS

225-799

Réalisation **DEROMEDI**

SONEGERIM vous propose

MONTPELLIER NORD le des elbes
MONTPELLIER CENTRE LA GUIRLANDE
MONTPELLIER OUEST les collines d'estanove
Av. du Père Soulas
Rue de Font-Carade, près du jardin des poètes
Rue de Laverne
Petite résidence tranquille au coeur des nouvelles facultés
Une mini-ville à deux pas du centre ville
Chauffage individuel
Tél : 42.74.55
Une résidence de qualité dans la verdure d'un site classé
Centre commerciale
Poste, Piscine, Tennis
Tél. 42.74.55
Tél : 92.88.74

A LA GRANDE MOTTE
LES TERRASSES DE LA MER
Près du Pont du Vidourle, un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées. Tél. 56.80.54

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE
Appartements du T1 au T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation.
PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix : NOM _____ ADRESSE _____

A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutadou, route de Lacoste - Montpellier - Tél. (67) 42.91.60

**LA CAISSE D'EPARGNE
DE MONTPELLIER**

C'est avant tout :

- Un réseau à votre disposition
- 16 Bureaux urbains
- 27 Agences rurales
- 4 Bureaux mobiles

- des Hommes à votre service,
- des Conseils Objectifs et Désintéressés.

Là où est l'ECUREUIL.....



THEATRE MUNICIPAL DE MONTPELLIER



mai

Mercredi 25 à 21 h / Salle Molière
Musique : Cycle Schubert : Quatuor ENESCO.
Au programme :
— Quatuor en sol mineur, opus posthume, D. 173
— Quatuor en mi majeur, opus 125 n°2, D. 353
— Quatuor en la mineur, opus 29, D. 804, dit «Rosamunde».
Jeudi 26 à 10 h et 15 h / Salle Molière
Musique : Animation musicale assurée par le Clavier Trio Français.
Co-production des Jeunesses Musicales de France et du Théâtre Municipal de Montpellier.
à 21 h / Cathédrale St-Pierre
Musique : LE MESSIE de Haendel, par la Chorale de l'Enclos St-François.

Vendredi 27 à 20 h 30 / Grand Théâtre
Théâtre lyrique : DON CARLOS, opéra de Verdi, d'après le drame de Schiller.
Production de l'Opéra de Marseille.
Mise en scène de Jacques Karpou. Direction musicale : Gian-Franco Rivoli.
Dimanche 29 à 21 h / Salle Molière
Gala de danse du cours ALLEXE-LINE.
Mardi 31 à 20 h 30 / à 9 h 30 et 14 h 30 / Salle Molière
Théâtre Jeune Public : LE SOLEIL EST DESCENDU DANS MON JARDIN, par la Compagnie de l'Arc en Ciel.
Spectacle destiné aux enfants de 3 à 8 ans.

Programme du théâtre juin

Samedi 28 à 21 h / Salle Molière
Musique : Le Clavier Trio Français.
Au programme œuvres de Brahms, Chopin, Fauré.
Co-production des Jeunesses Musicales de France et du Théâtre Municipal de Montpellier.
Dimanche 29 à 14 h 30 / Mardi 31 à 20 h 30 / Grand Théâtre
Théâtre lyrique : DON CARLOS, Opéra de Verdi.
Production de l'Opéra de Marseille.
Mise en scène : Jacques Karpou. Direction musicale : Gian-Franco Rivoli.

Dimanche 29 à 21 h / Salle Molière
Gala de danse du cours ALLEXE-LINE.
Mardi 31 à 20 h 30 / à 9 h 30 et 14 h 30 / Salle Molière
Théâtre Jeune Public : LE SOLEIL EST DESCENDU DANS MON JARDIN, par la Compagnie de l'Arc en Ciel.
Spectacle destiné aux enfants de 3 à 8 ans.

EXPOSITIONS
Du 9 mai au 27 mai / Foyer et hall du Théâtre.
Journées internationales de la Photographie et de l'Audio-Visuel.
Du 31 mai au 19 juin / Foyer et hall du Théâtre.
Salon de Peinture de la Ville de Montpellier.

Jeudi 2 à 21 h / Grand Théâtre
Théâtre : BERCEUSE D'EPINES (Nanas de espinas), d'après Noces de Sang de Federico Garcia Lorca.
Création scénique de Salvador Tavora, par la Cuadra de Sevilla.
Jeudi 2 à 21 h / Salle Molière
Gala de danse de l'Ecole Elyage Richaud.
Vendredi 3 à 21 h / Salle Molière
Musique : Rencontres des Chorales des Lycées de Montpellier, sous l'égide du Centre Régional de Documentation Pédagogique.

Samedi 4 à 21 h / Grand Théâtre
Musique : CANTO GENERAL Oratorio pour chœurs, orchestre et solistes de Mikis Théodorakis, sur des poèmes de Pablo Neruda. Une réalisation de l'A.S.P.A.M Languedoc-Roussillon. Direction musicale : Jean Golgevit, sous l'égide d'Amnesty International.

21 h / Salle Molière
Gala de danse de l'Atelier de Danse du Courreau.
Dimanche 5 à 17 h / Grand Théâtre
Musique : CANTO GENERAL Direction musicale : Jean Gogevit, sous l'égide d'Amnesty International.
21 h / Salle Molière
Gala de danse du Foyer rural de Juvignac.
Mardi 7 à 21 h / Grand Théâtre
Gala du studio de danse PER-RINI.
à 21 h / Salle Molière

Gala des Ecoles laïques, sous l'égide de la Fédération des Oeuvres laïques.

Mercredi 8 à 21 h / Salle Molière
Musique : Récital de violon d'Armand Guignion accompagné au piano par Monique Pierre-Moitié.
Au programme : œuvres de Kreisler, Bartok (danses roumaines), Vitali (la Chacone), Ravel, Sarasade, Saint-Saëns, Paganini, etc...

Jeudi 9 à 21 h / Grand Théâtre
Gala de danse de l'Académie Nicolas.
à 21 h / Salle Molière
Gala de danse du Centre Arabesque.

Vendredi 10 à 21 h / Grand Théâtre
Gala de l'Ecole Annie Reval.
à 21 h / Salle Molière
Gala de danse du Centre Arabesque.

Samedi 11 à 21 h / Grand Théâtre
Gala de danse du Centre de Danse Nelly Genlot
à 20 h 45 / Salle Molière
Audition de piano de l'Ecole Simone Granier.

Dimanche 12 à 17 h 30 / Grand Théâtre
Gala de danse de l'Ecole Ballet Picard-Peynier.
Au programme : Casse-Noisette de Tchaikovsky.

V^e Salon de peinture et des Arts Plastiques de Montpellier

Le V^e Salon de Peinture et des Arts Plastiques de Montpellier se tiendra du 31 mai au 19 juin dans le hall et le foyer du Théâtre Municipal.
Il regroupera comme chaque année une trentaine d'artistes régionaux représentatifs de différents courants picturaux qui présentent cette année des œuvres centrées autour du thème du désir.
Désir de vie, d'amour, d'évasion et de création. Dans ces aspects multiformes le thème est abordé avec des sensibilités différentes, restitué par l'imagination ou le métier créatif, souvent présenté avec une originalité qui ne laisse pas indifférent. Fidèle à sa double vocation de découverte de nouveaux talents jusqu'alors méconnus et de présentation au public montpelliérain d'un échantillon représentatif de la création régionale, le Salon cette année présentera une diversité de styles que nous souhaitons intégrer dans une unité de ton.
Venus de tous les départements du Languedoc-Roussillon, les créateurs ont répondu nombreux à notre invitation à participer. La sélection fut difficile et les 27 élus sur 120 candidats ont tous bénéficié de la quasi-unanimité des membres de la commission de sélection. Ils en tireront une fierté légitime, mais que les autres se rassurent, le choix de tout jury est forcément subjectif, il ne repose pas sur un jugement péremptoire de valeur mais seulement sur les critères d'adéquation au thème proposé, de nouveauté et sur l'homogénéité de l'ensemble.
Les exposants proposés cette année seront : Hélène ARNAL, Alain BACCON, Joanna BACHLER-SMIETANSKI, Nicole BARONDEAU, Stéphane BERNARD, BRIGEY, Martin BURNISTON, Pierre CAMMARATA, Edouard GAUTHIER, Alain GOUJON, René GREGOGNA, Lucien IGNACE, Luc JALLOT, Claude JOUANY, Willibrod KUNFURTZ, Huguette LACOUX, Claire LALFERT-CARNAS, Ciska LALLIER, Patrick LEBRAT, Mireille LLOBET, Claude MEANARD, Anne MOLINES, Jacques RESCH, ROBARDET, Véronique ROMANI DEL VAL, Jean-Charles TURLAIS et Serge UBERTI.
Comme à l'accoutumée nous avons également des artistes invités et cette année il s'agit de créateurs reconnus internationalement et cela est pour nous un motif important de satisfaction.
Tout d'abord, Olivier BRICE, dont les gisants et les mutants

ont fait le tour du monde et dont le travail sur les drapés est déjà connu, présentera des œuvres jamais vues encore à Montpellier. Ce sculpteur né sur les bords de la Méditerranée (à Alger) vit à Viol-en-Laval dans notre département. Reconnu bien au-delà de nos frontières, il était intéressant qu'il soit pour une fois prophète en son pays.
Mais connu du grand public, deux autres créateurs de nationalité étrangère mais vivant et travaillant dans notre région

seront aussi nos invités. José Maria ROQUE, dessinateur et sculpteur espagnol qui demeure à Montpellier et Fred WEIDMANN, peintre allemand qui réside à Pégairolles-de-Buège. La qualité de ces invités est en soi un gage de réussite et nul doute que les montpelliérains marqueront leur intérêt pour ce V^e Salon.
Michel GUEORGUEFF
Conseiller Municipal, délégué aux Arts Plastiques.



Fermaud TEL: 79.48.97

TRAVAUX PUBLICS
Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE
Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

GARE LAITIERE marques CANDIA - CONCORDE - LACTEL
58, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tel. (67) 92.29.65

ENTREPRISE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

SARL BATIMA
J.C. SANCHEZ
rue des Combes 34 570 SAUSSAN
Tél. : 47.70.51. - 42.61.03

Spapa
toujours à votre service
Etanchéité asphalte et multicouche
Couverture et bardage
Vente de table, banc en pierre
Zone Industrielle - 34920 LE CRES - Tél. : 59.11.31

SOPREMA
AGENCE DE MONTPELLIER
12, rue Emile Zola - Tél. : 92.25.57

Tous procédés d'Etanchéité par :
- Sopralène
- Bitume armé

Avec isolation thermique
3 usines 17 agences A votre service

MAMMOUTH SOPRALENE
Références locales :
Municipalités - Education Nationale
Génie militaire - P.T.T.
Industrie hôtelière (Frantel-Novotel)
Bâtiment IBM

Pièces détachées Occasion

auto express
dépannage - remorquage
carrosserie - peinture
rue du mas de saint-pierre
montpellier z.l. - tél. 92.80.00

ENTREPRENEURS ARTISANS - PARTICULIERS

SOPREMA
BETON PRET A L'EMPLOI
CONSULTEZ-NOUS
75-43-10 - 75-37-24

2 unités de production
- JUVIGNAC :
143, route de Lodève 34990 JUVIGNAC
- VENDARGUES :
Z.I. RN 113 - 34740 VENDARGUES

Siège Social et Bureaux : 153, rue de Lodève, 34990 JUVIGNAC B.P. N°102

SUPERBETON : QUALITE et SERVICE

ETS MASCLAUD
«sécurité auto»
877, avenue de Boirargues - 34000 Montpellier
TEL. : (67) 65.03.03 / 65.13.94

- Véhicules neufs
- Occasion toutes marques
- Boutique RENAULT
- Carrosserie agréée toutes assurances et mutuelles
CARROSSERIE • PEINTURE • MECANIQUE
ELECTRICITE • MISE AU POINT • DEPANNAGE

MAROQUINERIE FRADET-LAFARGE
6, Grand Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier
Parapluies - Sacs - Bagages

Du 6 au 11 juin 1983
SEMAINE ANTILLAISE

HOTEL FRANTEL ★ ★ ★

Réouverture de la terrasse
Animation, spécialités créoles
Le 11 juin
BUFFET DANSANT ET ATTRACTIONS
Tél. : (67) 64.65.66 • Le Polygone
34000 MONTPELLIER

REGARDEZ VISITEZ JUGEZ... ELLE TEMOIGNE !

notre villa témoin se visite
avenue de la gare LE CRES, tel. 70 23 77

les maisons **Cléverte**
GROUPE QUILLERY

LOCATION - ASSISTANCE
vente - location - installations

LACUBE
Ingénieur Acousticien
14, rue Dessalle-Possel
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 92.40.15

SONORISATION ECLAIRAGES

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL
Directeur de la Publication : Georges Frèche
Promotion : Mairie de Montpellier
Tél. (67) 64.34.34

O.F.R.E.S.
118, avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS Tél. : 225.10.10 Code 54

Ce journal municipal d'information est financé par les recettes de publicité auprès des entreprises et du commerce montpelliérains que nous remercions.

4èmes Journées Internationales de la Photographie et de l'Audio-Visuel



Organisées par la Ville de Montpellier et l'Association des Journées Internationales de la Photographie et de l'audiovisuel (A.R.I.A.P.D.), avec le concours du Ministère de la Culture, celui du Temps Libre, du Conseil Régional Languedoc Roussillon et du Conseil Général de l'Hérault, se sont ouvertes les 4èmes « Journées Internationales de la Photographie et de l'Audio-visuel ».

Après quatre ans d'existence, cette manifestation, par la qualité de sa programmation et par son originalité, a fait de Montpellier une véritable capitale de la Photographie.

Le programme des 4èmes Journées s'articule autour de trois axes, trois idées fortes que l'on peut considérer comme le questionnement des amateurs d'images à Montpellier :

- 1) La photographie contemporaine.
- 2) Le véhicule de l'image.
- 3) La photographie dans la région.

La Photographie Contemporaine

A plusieurs reprises, durant les précédentes manifestations, nous invitons le public - déjà fort nombreux - à découvrir un genre photographique peut-être déroutant. Ainsi Vuilliez, Borgeot, La Galerie Ufficio d'el Arte en 1981, Elisabeth Lenhart, Deborah Turbeville ou Philippe Paddeu en 1982.

Autant de créateurs pour qui la pratique photographique n'est

qu'une technique parmi d'autres et qui à tous moments peuvent s'exprimer par le pinceau, la caméra, le stylo. En effet, les arts plastiques aujourd'hui, ne sont plus cloisonnés dans des formules académiques unilatérales.

La photographie implique une dérive, une annexion à d'autres modes de communication par l'image, le son, l'écriture. Ainsi R. Depardon, reporter photographe devient cinéaste, Denis Roche, écrivain produit de la photographie. Chargesheimer pratiquait la mise en scène et Man Ray passait allègrement de la photographie à la sculpture.

Au début de son histoire (fin du XIX^e siècle), la photographie faisait l'objet d'une vive polémique entre intellectuels et politiques (culturels) et l'Académie des Beaux-Arts refusait d'admettre cet art nouveau dans son cénacle. Mais aujourd'hui, par la rapidité

avec laquelle ce mode s'est répandu la photographie même d'amateur ne se cantonne pas à des chapelles d'initiés et les créateurs plasticiens jusqu'aux plus modestes pratiquent la photographie non pas en exergue, ni en complément, mais comme un outil sophistiqué parmi d'autres, pour l'élaboration d'un discours, de l'imaginaire, révolutionnaire ou réaliste.

Ainsi, deux des plus grandes expositions des Journées Internationales vont dans le sens de présenter la Photographie Contemporaine. A la Salle des Rencontres, une grande exposition nous permet de découvrir les créateurs des pays voisins, ceux présentés audacieusement par Trente Galeries Européennes que nous invitons à montrer des auteurs de leur choix.

La photographie, comme la peinture, la sculpture ou la littérature, évolue par ce qu'elle s'exprime

beaucoup à travers les galeries, les maisons d'édition. Ceux qui les gèrent - de par leur oeil exercé - cherchent constamment l'originalité, la différence, l'innovation.

« Plasticiens/Photographes ? » (une tendance très forte de l'art vivant). Dans la Salle Frédéric Mistral, sont réunis quelques uns des grands peintres vivant en France ou aux U.S.A. Leur particularité : justement, ne pas vouloir se définir comme des peintres, ni comme des photographes. Dans l'élaboration de leurs oeuvres, la photographie intervient comme une étape, un support ou une finalité d'un travail où la peinture, l'écriture, la sculpture sont intimement liées.

Et si certains sont accessibles à Beaubourg depuis longtemps, ils sont en partie représentés dans la toute jeune collection d'art contemporain de la région, le F.R.A.C., disponible aux nombreux amateurs d'art moderne

Le véhicule de l'image

Deuxième question présente à l'esprit des consommateurs d'images : la photographie s'inscrit-elle dans les nouveaux moyens de communication qui dans quelques temps bouleverseront nos modes de relation ?

Pendant quelques temps encore, l'image fixe restera une image argentique de par la précision, la finesse des matières premières utilisées dans sa conception, de par les principes fondamentaux mis en oeuvre : physiques, optiques, chimiques.

Cependant, comme tout autre type d'écriture, la photographie se transporte par n'importe quel véhicule pourvu que l'on adapte ce dernier aux exigences de lisibilité. Ainsi, le support argentique,

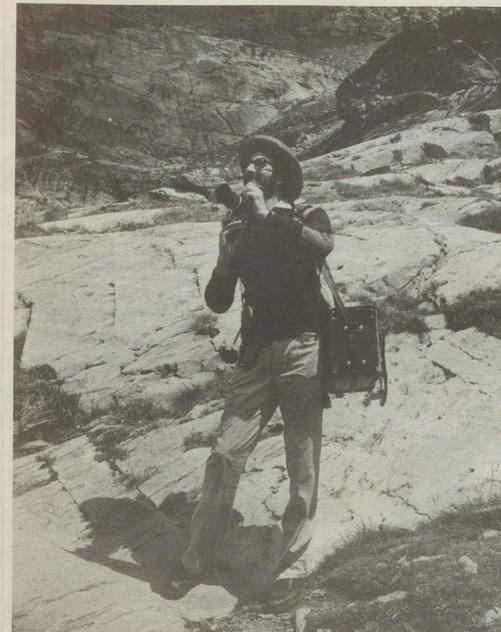


Photo : Harold CHAPMAN

le film/pellicule peut se traduire en film magnétique : la Vidéo.

Les photographes peuvent stocker en mémoire informatisée et l'ordinateur peut engranger toutes les composantes d'une image, permettre toutes les manipulations, les combinatoires et en « générer » de nouvelles dont l'origine n'est pas une vue réelle mais une proposition de l'esprit. Le Salon « Images et Informatique » dans l'Atrium de la Mairie, du 14 au 23 Mai, n'est pas une exposition d'images traitées ou générées par l'ordinateur, mais une démonstration des différentes applications de l'informatique ; de sa production à sa diffusion.

Organisées avec le V.A.L., les Journées Internationales invitent des organismes spécialisés, à présenter leurs recherches, leurs buts. Ainsi : l'I.N.A., la D.G.T., la Documentation Française entre autres, des spécialistes comme Césaire Massarenti (travaillant sur Aurora), s'organisent afin de dialoguer avec le public, de l'informer des moyens mis en oeuvre - la télématique, la vidéo-matique. En effet, le public - de chez lui ou à partir de terminaux installés dans des établissements publics : Maisons pour tous, bibliothèques, universités - peut consulter des banques d'images tels ICONOS

ou les ressources de l'I.N.A. par exemple. L'A.R.T.A., avec le club de Micro-Informatique de la Maison pour tous la Guirlande, pratiquent la génération d'images à l'aide du Micro-Ordinateur. Autant d'applications diverses qui, avec l'avènement de la fibre optique permettront dans un avenir proche, de développer la communication de la culture, d'établir une relation « inter-active » entre créateurs et usagers.

La photographie dans la région

La photographie contemporaine n'est pas la création que de peintre ou d'informaticiens fous ! L'essentiel de la production photographique reste aujourd'hui, le reportage, le témoignage par l'image du vécu, du quotidien de tous, des réalités politiques, socio-économiques, culturelles des peuples les plus divers.

A côté du reportage, la photographie de l'objet, architecturale, de paysage, même emprunte d'une certaine poésie, d'affects de « l'opérateur », reste un témoignage, l'étude de l'univers qui nous entoure. En proposant plusieurs exposi-

tions aux photographes régionaux : Salle Pétrarque : les photo-clubs, l'Ecole de photo, « Au niveau de la mer, au niveau de l'enfant », en attribuant quatre bourses d'aide à la création, les « Journées Internationales de la Photographie et de l'Audio-Visuel » offrent une large place à la production photographique à Montpellier et dans la région, la diversité des styles de nos créateurs pour la plupart amateurs. Enfin, comme chaque année, pour le souvenir, les « Journées Internationales de la Photographie et de l'Audio-Visuel » proposent : quelques maîtres en la matière ; ainsi Herbert List, photographe allemand (Salle Saint-Ray) ; Man Ray et un grand un peu en marge vivant dans l'Hérault, à qui l'on a consacré une importante rétrospective : Harold Chapman (Musée Fabre) ; une commande à Marc Tulane. L'Astro-photographie et la photographie d'architecture de créateurs contemporains, Jacqueline Salmon et Laurent Mallone, complètent ce programme afin de satisfaire tous les goûts, d'offrir un panorama le plus large possible au public très important pris depuis quelques années déjà d'un engouement pour ce noble art qu'est la photographie.

Expositions du 9 au 28 Mai 1983

Salle des Rencontres : Mairie - Le Polygone

• 30 Galeries Européennes »
 ATRIUM niveau haut : Mairie - Le Polygone

• L'homme face à l'informatique »

Marc Tulane (création)

• ATRIUM niveau bas

Salle hexagonale

• Image et Informatique »

du 14 au 23 Mai

Théâtre Municipal : Place de la Comédie

Jean-Louis Esteves (création)

3 photographes Cubains

Groupe NICEPHORE NI NIEPCE (création)

• Je, Tu, Il »

Salle Frédéric Mistral : Esplanade

« Plasticiens/Photographes ? »

U.S.A. : Bille Buckley, Gween Thomas, Boyd Webb, Evergon, Barbara Kruger.

France : Legac, Annette Messenger, Christian Boltanski, Bruno Stevens, Tom Drahos, André Lecorre, Jean-Luc Fournier, Alain Fleischer.

Suisse : Mattia Bonetti.

Autriche : Rainer.

R.F.A. : Andréas Mahl.

Grande-Bretagne : Gilbert and George.

Salle Pétrarque : rue Embouque d'Or

• La photographie des Clubs »

Salle St. Ravy, Demangel : place Saint-Ravy

Herbert List (Allemagne)

Chargesheimer (Allemagne)

Foyer de Jeunes Filles : rue de l'herberie

Léon Ehrhart (création)

Galerie Municipale de Photographie (Galerie F. Bazille) : Théâtre Municipale - Place de la Comédie

• Le Verbe » Photo-Club de l'Equipement (création)

Maison pour Tous Saint-Martin - L'Escouteire : rue des Razeteurs

Jeanik Ducot

• Impressions Vénitienes » (Détails)

Maison pour Tous Joseph Ricome : 7, rue Pagès

MAN RAY

Maison pour Tous Léo Lagrange : La Paillade

• Venise » par les photographes de l'agence Magnum :

Roger Georges, Bruno Barbey, Raymond Depardon, Henri Cartier Bresson, Inge Morath, David Seymour.

Ecole d'Architecture : Plan des 4 Seigneurs - 179, rue de l'Espérou

• Photographie du Monumental »

Jacqueline Salmon

Laurent Mallone

C.R.D.P. : Allée de la Citadelle

• Au niveau de la mer, au niveau de l'enfant... »

Centre Culturel du Languedoc : rue Lakanal

• Habiter la lumière »

Installation de l'Atelier des Enfants de Beaubourg

Fédération des Oeuvres Laïques : 40, rue du Faubourg St. Jaumes

• Astro-Photographie »

Domaine de Grammont : route de Mauguio

NICEPHORE NIEPCE

Jules BEAU

• La photographie ancienne »

Musée Fabre : rue Montpellièr

MAN RAY et ses amis surréalistes

du 22 Avril au 28 Mai

Harold Chapman (rétrospective)

Maison pour Tous Albert Camus : 20, rue St. Cléophas

• Les masques de Venise »

Gilbert Raymond

Bureau Municipal du Tourisme : Le Capoulié, 6 rue Maguelone

• Les hommes de la lagune »

Pierre Fontanelle (création)

CILDH - CCIM

Votre employeur à la solution pour vous loger :
 Le Comité interprofessionnel
 du logement de l'Hérault.

ACCESSION : Le C.I.L.L fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.

Le C.I.L.L aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

LOCATION : Le C.I.L.L dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.

INFORMATION : Le C.I.L.L vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant, l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

CES SERVICES ONT ETE CREEES

POUR VOUS

N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !

CILDH - CCIM 26, rue de l'Aiguillière

B.P. 2180

34 027 MONTPELLIER CEDEX

Tél. : 60.56.00



• Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région

• Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES
 LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux

Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

RICHARDSON

APPAREILS

SANITAIRE
 ET ROBINETTERIE

CHAUFFAGE CENTRAL
 ENERGIES NOUVELLES

APPAREILS MENAGERS
 SIEMENS

Salle d'Exposition
 Parking

Z.I. Av. du marché gare
 34000 MONTPELLIER-Tél:92.09.11



DECORATION

Revêtements sols -
 papier peint - peinture
 vitrerie

Entreprise générale
 de peinture

RICHARD DE LA VEGA

Chateau de la Mogère • Route de Vauguière - 34000 Montpellier

TELEPHONE 65.89.65 / 64.50.82



Société Languedocienne d'Entreprise générale
 Entreprise de bâtiment et de travaux publics

S.A.R.L. au capital de 2.750.000 Francs

Siège Social : 1, rue Cité Benoît

34 000 Montpellier

Tél. : (67) 64.49.24

**MONTPELLIER
DU 9 AU 28 MAI 83**



**4^{eme} JOURNEES
INTERNATIONALES DE
LA PHOTOGRAPHIE
ET DE L'AUDIO-VISUEL**

**Salle des rencontres - Mairie de Montpellier.
25 lieux d'expositions**